

## Compte-rendu et décisions Instances du 6 février 2012

- Conseil d'administration
- Assemblée générale





## PROCES VERBAL

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE

6 février 2012

Le 6 février 2012 à 14h35, les membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'association se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Quimper.

Les instances sont présidées par M. Bernard Poignant. Le secrétariat de séance est assuré par Marc Andro, Vice-président délégué, en l'absence du secrétaire en titre.

Le Président ouvre la séance et rappelle que les séances du conseil d'administration et de l'assemblée générale, bien qu'étant confondues pour la présentation des sujets, sont différenciées au niveau des votes pour des questions de respect des statuts.

Il est constaté que 18 membres sur 25 pour le conseil d'administration et 20 membres sur 27 pour l'assemblée générale sont présents ou représentés. 3 membres ont donné pouvoir à des membres présents. Le nombre total de voix est ainsi de 21 pour le Conseil d'Administration et 23 pour l'assemblée générale.

Le conseil d'administration et l'assemblée générale sont ainsi régulièrement constitués et peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

<u>Ordre du jour</u>	<u>Conseil d'Administration</u>	<u>Assemblée générale</u>
<b>1. Programme partenarial de travail 2012</b>	Approbation	
<b>2. Budget 2012</b>	Proposition	Approbation
<b>3. Cotisations 2012</b>	Proposition	Approbation
<b>4. Bilan d'étape de la démarche PCET</b>	Approbation	
<b>5. Ajustement financier / Cornouaille animation 2011</b>	Approbation	
<b>6. Questions diverses</b>		

## 1. Programme partenarial de travail 2012

Bernard Poignant indique que le programme de travail partenarial qui va être soumis à l'approbation du Conseil s'inscrit dans la continuité du programme déjà engagé en 2011. C'est en réalité un travail pluri-annuel qui fait l'objet d'ajustements tous les ans, et qu'il faut adopter annuellement conformément aux règles de l'agence.

Ronan MARCEL présente en détail le programme partenarial 2012, déjà abordé lors du dernier conseil d'administration mais qu'il s'agit désormais d'adopter dans sa version définitive, autour de 4 axes principaux :

- le développement économique
- l'urbanisme et l'aménagement
- les projets de territoire et l'énergie
- la fonction ressources

**Sans remarques ni questions, ayant pris connaissance des dispositions du programme partenarial, le conseil d'administration de l'Agence approuve le programme partenarial 2012.**

21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 2. Budget 2012

Ronan Marcel présente ensuite le budget 2012, dont le montant global de 2.394.000 € reflète la montée en charge des actions des l'agence.

A la suite d'une présentation détaillée de la composition du budget et de ses caractéristiques, l'assemblée est invitée à s'exprimer.

### **Remarques**

#### **Financement Conseil général**

Michel Canévet note qu'en dehors d'une contribution ponctuelle à l'enquête ménages déplacements, le Conseil général n'intervient pas de façon pérenne dans le financement de Quimper Cornouaille Développement, alors qu'il le fait pour l'Adeupa. Il suggère donc que l'agence reprenne attache avec le Conseil général pour étudier les modalités d'un financement sur les actions d'agence d'urbanisme. Il indique que lui-même va suggérer au Conseil général de mettre en place une convention avec Quimper Cornouaille Développement, au même titre qu'il en existe une avec l'Adeupa.

Ronan Marcel rappelle que le Conseil général indique ne pas intervenir dans le financement courant des agences d'urbanisme. Il le fait pour des missions qu'il confie à l'Adeupa, alors qu'il ne le fait pas pour l'agence de Quimper.

**Bernard Poignant et Michel Canévet souhaitent toutefois qu'une demande de financement complémentaire soit initiée par Quimper Cornouaille Développement au titre de ses fonctions d'agence d'urbanisme.**

## **Financement Etat**

François Martin, représentant de l'Etat annonce que la subvention attribuée à l'agence par l'Etat pour 2012 s'élèvera à 154 000 € selon les crédits qui lui ont été notifiés, soit 24 000 € de plus que prévu au budget de l'agence.

Il indique que le soutien de l'Etat est motivé par l'importance qu'il accorde aux projets structurants menés par l'agence. Il émet toutefois deux remarques sur le contenu du programme de travail partenarial évoqué en début de séance :

- L'une sur la prospective territoriale qu'il estime trop centrée sur la préparation des contrats Etat-Région alors que d'autres sujets, et notamment l'Interscot, sont tout aussi importants.

- L'autre sur le non-traitement d'un enjeu qui lui paraît important : l'aide à la mise en place des PLU par les communes. Les 8 SCoTs réalisés en Finistère obligent les communes à mettre en place leur PLU dans un délai de 3 ans qui est extrêmement court compte-tenu des contraintes imposées par les SCoTs, lois littoral etc. Ces contraintes posent aux communes des problèmes de pilotage des PLU, et François Martin se demande si l'agence n'aurait pas un rôle à jouer dans ce domaine.

Bernard Poignant remercie François Martin du soutien de l'Etat à l'agence. Concernant l'intervention sur les PLU, compétence demeurée communale et non intercommunale suite à un renoncement du projet de loi, l'agence n'a donc pas vocation à intervenir sur ce champ.

Sur la prospective territoriale, il rappelle qu'il est très important en 2012 de définir les priorités du territoire en raison de l'importance des enveloppes qui seront allouées dans le cadre des contrats Etat/Région à venir. Le territoire est diversifié, les intérêts sont différents, il est donc nécessaire, pour éviter une politique de guichet, de mener une réflexion prospective de fond, ce qui justifie la décision d'une étude par un consultant.

## **Au terme de ces échanges l'assemblée générale de l'Agence approuve le budget 2012 qui lui est proposé par le conseil d'administration**

23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **3. Vote des cotisations 2011**

## **L'assemblée générale décide de fixer le montant des cotisations annuelles comme précisé dans la proposition qui lui en est faite par le Conseil d'Administration, sur la même base qu'en 2011.**

23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **4. Bilan d'étape de la démarche PCET**

Denez L'hostis, élu référent du groupe de travail PCET, présente à l'assemblée le bilan d'étape de la démarche Plan Climat Energie portée par l'agence et initié en 2011, puis l'état d'avancement du programme de travail (powerpoint présenté en séance en annexe).

Nicolas Kerloch poursuit par la présentation détaillée du bilan GES (gaz à effet de serre) et de la production énergétique en Cornouaille, avec des données chiffrées qui mettent en avant les particularités du territoire et l'importance des émissions de gaz à effet de serre liées principalement à l'agriculture, au chauffage de l'habitat ancien et au transport.

Précisions sur le fret :

- ne sont pas considérées les émissions de GES de la circulation transitant par la Cornouaille sur la RN165 car le territoire ne peut pas intervenir pour les diminuer
- pour l'avion : 50 % des émissions sont imputées à l'aéroport de départ, 50 % à celui d'arrivée

Jean-Paul Le Pann et Nicolas Morvan posent des questions sur cette logique, sachant que la totalité des émissions de GES liées à l'agriculture est quant à elle imputée à 100 % au territoire. Ils préconisent une certaine prudence sur l'interprétation des chiffres, s'agissant d'estimations définies à partir d'un mode de calcul standardisé.

François Clément souligne un écart de chiffre entre le document joint à l'ordre du jour et la présentation en séance. Ceci sera corrigé dans le compte-rendu.

Bernard Poignant recommande une prudence particulière vis-à-vis du discours à tenir aux agriculteurs qu'il ne faut pas tenir pour responsables des émissions de GES liées à leur activité. Les chiffres sont à prendre comme un constat, il ne s'agit pas de faire porter la responsabilité à une filière professionnelle.

Denez L'hostis conclut que la finalité de ce bilan est d'avoir conscience des grandes masses responsables des émissions de GES pour permettre aux collectivités d'en tirer des enseignements, de mener une réflexion sur les actions possibles et d'engager un dialogue avec les professionnels. Rappel de l'objectif : diminuer de 20 % les émissions de GES à horizon 2020.

Il présente ensuite les actions 2012, soulignant que la problématique est ambitieuse. Quimper Communauté est en bonne voie pour atteindre son objectif et la Cocopaq s'est dotée d'un objectif très ambitieux. Ces objectifs ne peuvent toutefois être atteints par les collectivités seules, mais leur sensibilisation est essentielle pour qu'elles puissent mettre en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Bernard Poignant souligne qu'il s'agit d'un travail collectif qui doit mobiliser tout le monde : collectivités, entreprises et ménages. D'autres éléments sont d'intérêt national, car outre la réduction des émissions de GES, l'indépendance énergétique est un autre objectif à atteindre.

**Ayant pris connaissance du Bilan GES et du programme d'actions 2012, le conseil d'administration prend acte de ce bilan et approuve les modalités de poursuite des travaux pour l'année 2012.**

21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### **5. Ajustement financier Cornouaille animation 2011**

**Ayant pris connaissance de l'ajustement financier demandé, le conseil d'administration valide la participation de Quimper Cornouaille Développement à l'édition 2011 des brochures « la Cornouaille » et « Cornouaille Animation » à hauteur de 23920 € TTC.**

21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## 6. Questions diverses

### 1) Conseil de développement

Bernard Poignant informe que le Conseil de développement en cours de renouvellement ne compte aujourd'hui que 32 participants sur les 50 préconisés. Il rappelle la nécessité de le ré-impulser au plus vite compte-tenu des sujets sur lesquels il serait intéressant de le mobiliser et notamment la mise en place du futur contrat de pays

### 2) Réunion des communautés d'agglomération

Bernard Poignant évoque la réunion du 1<sup>er</sup> mars à Rennes de tous les présidents des communautés d'agglomération. Etant lui-même indisponible, il souhaite que Michel Canévet ou, à défaut, Ronan Marcel l'y représente.

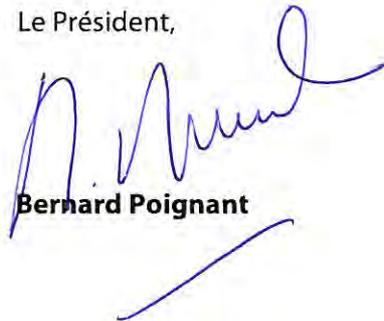
### 3) Restitution du 4<sup>ème</sup> rendez-vous de la Cornouaille

Entièrement retranscrit par écrit, le document complet du 4<sup>ème</sup> rendez-vous de la Cornouaille du 9 décembre 2011 sur le thème de l'armature urbaine est mis à disposition en séance et disponible sur le site de l'agence [www.quimper.developpement.fr](http://www.quimper.developpement.fr)

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 10.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Vice-Président délégué

Le Président,



**Bernard Poignant**

Le Vice-Président délégué,



**Marc Andro**

# ANNEXE 1

## Délibérations

QCD.19-01	Programme de travail partenarial 2012
QCD.19-02	Budget 2012
QCD.19-03	Cotisations 2012
QCD.19-04	Bilan d'étape PCET
QCD.19-05	Ajustement financier Cornouaille Animation 2011

**PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL POUR 2012**

Quimper Cornouaille Développement définit et conduit ses activités sous la forme d'un programme partenarial adopté par ses instances, en fonction des attentes de ses membres et des moyens humains et financiers dont dispose l'agence.

Le programme pour 2012 s'inscrit dans la continuité des lignes d'actions constitutives de l'agence auxquelles se sont jointes celles antérieurement portées par le GIP du pays de Cornouaille. Il reflète la mission d'ensemble confiée à Quimper Cornouaille Développement, combinant les fonctions d'agence d'urbanisme pour la Cornouaille, d'agence de développement économique cornouaillaise, de service économique de Quimper Communauté, de structure porteuse du pays de Cornouaille et d'agence locale de l'énergie.

Suite aux orientations débattues en conseil d'administration du 9 décembre à l'issue de rencontres individuelles avec chacun des membres de l'agence, puis après finalisation par l'agence et examen en comité de préparation associant les DGS des structures membres, le travail de l'agence se décline selon les blocs d'actions suivants :

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :** promotion et valorisation économique cornouaillaise, pilotage du projet ialys, animation du réseau des communautés et partenaires, impulsion en matière de recherche, innovation et enseignement supérieur, questions d'emploi et formation, développement touristique, implantations économiques et outils de développement de Quimper Communauté.

**URBANISME ET AMENAGEMENT :** portage du SCOT de l'Odet, coordination cornouaillaise Inter-Scot et études induites, accompagnement amont de grands projets urbains et dossiers de déplacements et mobilités, accompagnement des politiques d'habitat, observation et planification, participation aux études régionales d'analyse du territoire breton.

**PROJETS DE TERRITOIRE, ENERGIE :** projet Cornouaille et ingénierie des contrats avec la région et l'Etat, lien avec le conseil de développement, développement du très haut débit, projets de territoires, accompagnement des plans climat énergie, information du public, conseil aux communes et actions diverses en matière énergétique.

**FONCTIONS RESSOURCES :** observation territoriale, production cartographique et documentation dans les registres d'action de l'agence, publications et site internet, enfin gestion et management.

**De manière synthétique et mettant en avant les points clés de l'action proposée, le programme partenarial 2012 se présente comme suit :**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Dans le cadre de la **promotion et valorisation économique cornouaillaise**, l'agence poursuivra l'animation du comité de stratégie économique et pilotera en particulier un travail sur les entreprises industrielles cornouaillaises et la mondialisation, sujet du 5<sup>e</sup> rendez-vous de Cornouaille en décembre 2012 ; par ailleurs une réflexion sera conduite sur les professionnels isolés travaillant pour des marchés extra-locaux.

Le **pilotage du projet « ialys »** (pôle aliment) entre dans une nouvelle étape avec l'intensification de la démarche de cluster et la sortie de projets (pôle agro sur site de l'IUT, plateforme collaborative

aliment...), et par l'engagement d'études approfondies sur le projet de centre grand public (contenu, modèle économique, implantation...) et des opérations test des attentes du public (billig, à table...).

**L'animation du réseau des communautés et partenaires** donnera lieu à la production avec les développeurs économiques d'un document de valorisation des zones d'activités et pépinières d'entreprises de Cornouaille, au-delà des réunions désormais courantes entre développeurs et des soutiens pouvant être le cas échéant apportés par l'agence à leurs collectivités.

**L'impulsion en matière de recherche, innovation et enseignement supérieur** et les relations avec les partenaires (Technopole, ADRIA, pôles de compétitivité, UBO et IUT...) sera poursuivie par l'agence en qualité de service économique de Quimper Communauté et dans une logique cornouaillaise.

Les **questions d'emploi et de formation** feront l'objet d'une observation par l'agence, d'abord testée à sa demande sur le pays de Quimperlé mais extensible à d'autres territoires, au-delà d'un suivi de ces questions en lien avec les autorités compétentes et les partenaires du territoire.

Au titre du **développement touristique**, seront assurées les missions de pays touristique à l'échelle territoriale des communautés participantes à cette action (accueil des porteurs de projets, labellisations...), ainsi qu'une promotion cornouaillaise et surtout une forte impulsion des « e » et « m » tourisme en lien avec les acteurs du territoire et en coopération renforcée avec la CCI.

Les **implantations économiques** et relations avec les entreprises **sur Quimper Communauté** seront pilotées par l'agence en tant que service économique de la collectivité, de même que sera assurée la responsabilité de **ses outils de développement économique**, pépinières et hôtels d'entreprises.

#### **URBANISME ET AMENAGEMENT :**

Le **portage du SCOT de l'Odet** consistera à amener le document jusqu'à sa finalisation, son approbation et son caractère exécutoire, à l'issue des avis des personnes publiques associées et de l'enquête publique ayant fait suite à son arrêt en 2011, puis à en assurer la conduite et l'exécution (avis de compatibilité...).

La **coordination Inter-Scot** mettra en œuvre un groupe de travail régulier réunissant élus et techniciens des 5 SCOT de Cornouaille et induira **toutes études** utiles afin de proposer des référentiels communs et de tendre à l'harmonie des positions sur tous enjeux se posant à l'échelle globale du territoire cornouaillais.

**L'accompagnement des projets urbains et dossiers de déplacements et mobilité** se concrétisera par l'engagement des réflexions sur l'urbanisation sud de Quimper, le positionnement à terme d'une zone d'activités sur l'ouest de Quimper Communauté, l'appui à la définition de pôles multimodaux (Rosporden, Pont l'Abbé) ou aux réflexions portuaires (Concarneau), et spécifiquement en 2012 par la réalisation d'une enquête ménages déplacements sur l'ensemble du territoire cornouaillais.

**L'accompagnement des politiques d'habitat** se traduira par une action très importante en termes à la fois **d'observation**, à échelle de la Cornouaille et de chacun de ses territoires communautaires, et surtout **de planification** par l'engagement des travaux des programmes locaux de l'habitat sollicités par les communautés : Concarneau Cornouaille et le pays fouesnantais dans un premier temps, puis les communautés bigoudènes et le cap Sizun, également Châteaulin-Porzay et la CoCopaQ.

La **participation aux études régionales d'analyse du territoire breton** réclamera la continuité de l'implication auprès des autres agences bretonnes pour la finalisation de l'étude sur l'armature urbaine et l'engagement de nouvelles études (scénarii démographiques, villes moyennes, prospective régionale...).

## PROJETS DE TERRITOIRE, ENERGIE :

Le **Projet Cornouaille** fera appel en 2012 à une réflexion prospective à mener avec l'assistance d'un consultant et permettant d'aborder en fin d'année la négociation d'un nouveau contrat de pays avec la Région ; par ailleurs **l'ingénierie des contrats avec la Région et l'Etat**, contrat Région-pays et volet territorial du CPER, se poursuivront jusqu'au terme des contrats en cours.

Le **conseil de développement** devra en parallèle être conforté et mobilisé en vue de ces nouvelles échéances qui nécessiteront sa consultation.

Le **développement du très haut débit** s'engagera en phase opérationnelle à compter de 2012 dans le cadre du grand projet Bretagne Numérique et sollicitera l'agence dans un rôle d'accompagnement des collectivités et de coordinateur cornouaillais : stratégie globale, relation avec la conduite du projet breton et les initiatives des opérateurs privés, impulsion d'hermineo, conseil plus technique aux déploiements.

En matière de **projets de territoire**, l'agence assistera Quimper Communauté jusqu'au terme de la finalisation en cours de son projet communautaire.

**L'accompagnement des plans climat énergie** territoriaux entrera, après la phase de diagnostic menée à échelle cornouaillaise, dans une phase d'assistance à l'analyse énergétique du patrimoine des communautés et de soutien à la définition d'orientations générales pour les territoires.

**L'information à destination du public** se confortera dans le cadre de l'espace info énergie réinstallé ; le **conseil aux communes en matière énergétique** prendra une nouvelle dimension par le nombre de communes servies, souvent à la suite d'impulsions communautaires ; enfin la dimension maintenant atteinte par le pôle énergie de l'agence permettra de concourir à de multiples actions au bénéfice du territoire (précarité énergétique, amélioration de l'habitat, promotion des agendas 21...).

## FONCTIONS RESSOURCES :

**L'observation territoriale** dans les registres d'action de l'agence prendra son essor en 2012 avec un dispositif d'observation de l'habitat élaboré pour les communautés, une proposition sur les questions d'emploi et la préparation d'un mode de suivi du foncier et des indicateurs des SCOT, outre les sujets pouvant se présenter plus ponctuellement.

La **production cartographique** pendra également son essor en rapport avec l'importance des études, tout comme la **documentation** qui verra l'introduction d'un logiciel de gestion spécifique. Les **publications** de l'agence seront conduites sur les bases expérimentées en 2011 et le **site web** sera animé et enrichi.

La **gestion et le management**, budgétaire, de ressources humaines et de projet, auront à se conformer progressivement à la dimension dorénavant prise par l'agence, en termes de volume et de diversité des activités comme de complexité des projets conduits.

## EN CONCLUSION :

Tant le niveau que les caractéristiques de ce programme de travail engagé pour 2012, et qui se prolongera sur les années suivantes, représentent une ambition forte pour Quimper Cornouaille Développement au service du territoire cornouaillais.

Dense et varié, il entend répondre aux attentes des acteurs du territoire comme aux priorités du protocole passé entre l'Etat et la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) pour l'action des agences d'urbanisme, à savoir : aller résolument vers une ville durable, maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville, développer une offre d'habitat adaptée aux besoins actuels et futurs de l'ensemble de la population, introduire et développer la nature dans les espaces urbains, promouvoir des politiques durables de mobilité et construire des outils partagés d'observation et d'évaluation.

L'agence créée en 2010 et ayant intégré les missions du pays en 2011 prend maintenant toute sa dimension, comptant dorénavant 27 emplois et un budget annuel de plus de 2 M€.

---

### Résolution

*Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :*

- *Approuve le programme de travail partenarial 2012*

**Le Président**



**le Vice-Président délégué**



**BUDGET 2012 DE QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT**

Le budget 2012 témoigne de la montée en charge de l'action de Quimper Cornouaille Développement suite aux années de création de l'agence puis d'intégration des fonctions du pays.

Le tableau de synthèse des comptes permet de rendre compte des caractéristiques de ce budget qui se monte à 2.394.000 € ; il conserve pour la clarté du suivi un découpage analytique en 4 colonnes faisant ressortir la base agence, la base pays, les pôles énergie et tourisme.

**Le budget est composé :**

- A hauteur de 19% (445.000 €) de charges de charges de fonctionnement et d'investissement courant : matériels, locaux, véhicules, fournitures, informatique, télécommunications, déplacements, missions, taxes (hors taxe sur salaires)...
- A hauteur de 23% (551.000 €) de frais d'études et prestations : crédits d'action de l'agence, de sous-traitance de travaux, missions, études...
- A hauteur de 57% (1.371.000 €) de frais de personnel au sens large : remboursement de mise à disposition de 6 agents, rémunérations, charges et taxe sur salaires de 21 salariés directs de l'agence et provisions pour missions ponctuelles sur CDD.
- Enfin 1% (27.000 €) restent en provisions pour dépenses imprévues.

**Globalement financé par :**

- 15% (361.000 €) de contributions supra-cornouaillaises au titre des missions d'agence de développement et d'urbanisme, de la part de l'Etat, de la région et du département.
- 16% (378.300 €) de contributions supra-cornouaillaises sur les autres missions, de la part de l'Etat, de la région, du département et de l'Adème.
- 39% (941.000 €) de la part de Quimper Communauté, qui porte à titre principal le budget d'agence de développement et d'urbanisme et contribue selon barème à la population pour les missions pays et tourisme.
- 18% (429.000 €) de la part des autres communautés de Cornouaille, contributions selon barème à la population (sauf pour une contribution forfaitaire) aux missions d'agence de développement et d'urbanisme, le cas échéant augmentées d'un complément spécial pour réalisation de PLH, et contributions selon barème à la population aux missions pays et le cas échéant tourisme.
- 7% (164.700 €) de la part des autres contributeurs cornouaillais, au titre de l'agence de développement et d'urbanisme (dont le Symescoto), de l'énergie (communes pour le CEP) et du tourisme.
- 5% (120.000€) sont enfin portés à titre exceptionnel sur excédent de clôture constaté pour l'exercice 2010, justifiés par la charge exceptionnelle de l'enquête ménages déplacements programmée sur 2012.

-

**Ce projet de budget présente en particulier les caractéristiques suivantes :**

- **Une reconduction des niveaux de financements courants** : notamment par maintien des taux de contributions par habitant de la part des communautés, la contribution de Quimper Communauté étant réévaluée de 45.000 € pour reprise de l'observation habitat (antérieurement confiée à l'Adeupa), celle du Symescoto ramenée à son niveau de base (après sur-cotisation de 40.000 € en 2011), celle de l'Etat espérée à hauteur de 130.000 € (prévision difficile mais subvention encore bonifiée au titre du lancement de l'agence) et celles des autres partenaires attendues en fonction de leurs barèmes propres aux diverses fonctions assurées par QCD.
- **Des contributions ponctuelles importantes** : apportées de la part de divers partenaires en fonction d'un ensemble d'actions portées par l'agence aux titres de ialys (143.000 €), de l'enquête ménages déplacements (63.000 €), du développement très haut débit (80.000 €), du e-m tourisme (85.000 €), de la réalisation de PLH (74.000 €), enfin des actions énergie (88.000 €), soient 533.000 € de contributions sur actions spécifiées.
- **Un recours à l'excédent 2010 pour équilibre du budget** : équilibrant les 120.000 € de reste à financer après subventions de l'enquête ménages déplacements, ce qui permet de retrouver l'équilibre cumulé de nos comptes malgré un budget 2012 sinon en déficit prévisionnel.
- **Un renforcement des équipes en raison de la croissance des activités** : le nombre de postes, qui est passé de 22 en 2010 (14 agence + 8 pays) à 24 en 2011 (1 suppression -directeur pays- et 3 créations : 1 secrétariat, 1 urbanisme et 1 énergie), se portera à 27 en 2012 (1 suppression -tourisme- et 4 créations : 1 haut débit, 2 urbanisme et 1 énergie) ; des provisions pour renforts ponctuels en CDD sont également prévues (agence, énergie et tourisme), avec pour corollaire l'extension des locaux fin 2011 et le niveau de crédits d'action courante pour la production en propre de l'agence.
- **Un niveau important de charges d'études et prestations** : en relation avec l'importance des projets portés par l'agence, notamment l'enquête ménages déplacements pour 180.000 €, ialys (cluster et opération billig) pour 97.000 € et des sous-traitances diverses pour 50.000 €, des actions pays pour 70.000 € (animation, mondialisation, prospective), des actions haut débit pour 46.000 € (SDEF et prestations diverses), une communication énergie pour 5.000 € et 103.000 € pour le tourisme (publications et e-m tourisme).
- **NB quant à la ventilation analytique par rubrique** : les postes et charges de personnel correspondantes sont affectées aux rubriques analytiques, tout comme les charges et produits individualisés ; les charges de fonctionnement et investissement courant sont pour leur part ventilées au prorata du nombre de postes de chaque rubrique mais les charges de personnel commun (direction et secrétariat-gestion) que l'on trouve dans les rubriques agence et pays restent non reventilées. L'idée est d'avoir une vision standard des coûts à l'échelle de l'agence.
- **Par ailleurs, l'agence pourra s'appuyer sur les résultats des exercices précédents** : le résultat cumulé est amputé de 120.000 € par ce budget mais il dégagait 160.000 € de disponible au-delà des besoins en termes de bilan et de fonds propres sur le seul exercice 2010, et l'exercice 2011 devrait également dégager une marge de résultat au-delà des exigences de bilan (travail de détermination du résultat à conduire par l'expert-comptable et à contrôler par le commissaire aux comptes au cours du premier semestre).



## Budget primitif 2012: présentation synthétique

	Agence	Pays	Energie	Tourisme	Total:
(nombre de postes /ventil°)	17	4	4	2	27

### opérations réelles

#### DEPENSES

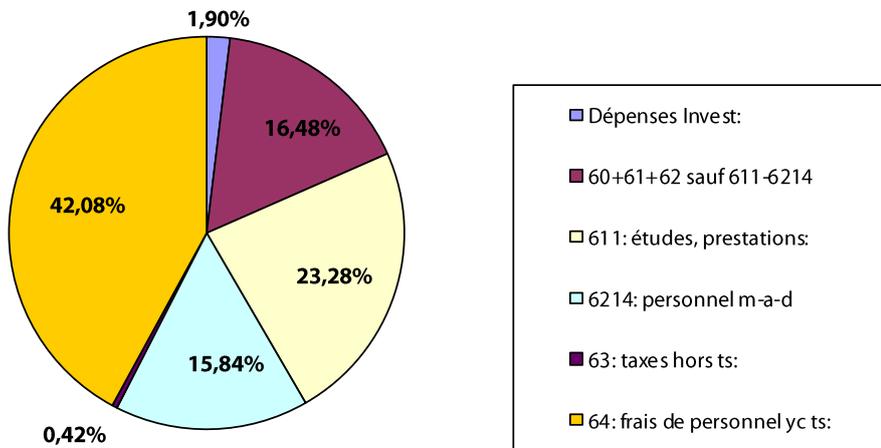
	6	6	6	6	6
<b>Dépenses Invest:</b>	<b>29 000</b>	<b>500</b>	<b>6 500</b>	<b>3 000</b>	<b>45 000</b>
60+61+62 sauf 611-6214	245 000	58 000	58 000	29 000	390 000
611: études, prestations:	327 000	116 000	5 000	103 000	551 000
6214: personnel m-a-d	375 000	-	-	-	375 000
63: taxes hors ts:	6 000	1 500	1 500	1 000	10 000
64: frais de personnel yc ts:	540 000	170 000	175 000	111 000	996 000
<b>Total Dépenses Fonct:</b>	<b>1 493 000</b>	<b>345 500</b>	<b>239 500</b>	<b>244 000</b>	<b>2 322 000</b>
<b>Prov. Dép. Imprévues:</b>	<b>27 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 000</b>
<b>Total Dépenses:</b>	<b>1 549 000</b>	<b>352 000</b>	<b>246 000</b>	<b>247 000</b>	<b>2 394 000</b>
<b>RECETTES</b>					
Etat	259 000			66 000	325 000
Région	75 000	129 000	62 000	28 500	294 500
Département	27 000	-	13 000	23 000	63 000
Quimper-Communauté	837 000	59 000		45 000	941 000
Communautés autres	193 000	164 000	-	72 000	429 000
Symescoto	60 000				60 000
Ademe			56 800		56 800
Contributions CEP			69 000		69 000
Autres contributeurs	4 000		19 200	12 500	35 700
<b>Total Recettes:</b>	<b>1 455 000</b>	<b>352 000</b>	<b>220 000</b>	<b>247 000</b>	<b>2 274 000</b>

<b>Ecart Recettes - Dépenses:</b>	<b>-</b>	<b>94 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>120 000</b>
-----------------------------------	----------	---------------	----------	----------	---------------	----------	----------	----------------

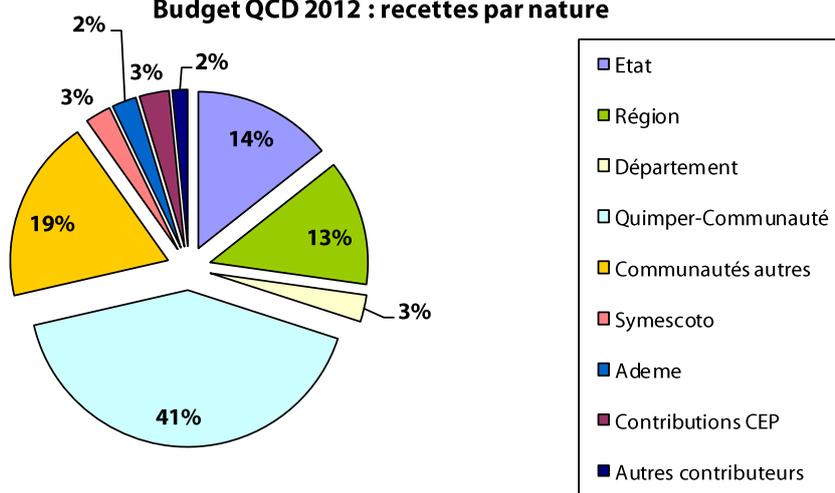
#### Opérations d'ordre

Reprise résultat ante:	120 000							120 000
<b>Equilibre budgétaire</b>	<b>26 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
68.dotation amort.	22 037	5 185	5 185	2 593	35 000			

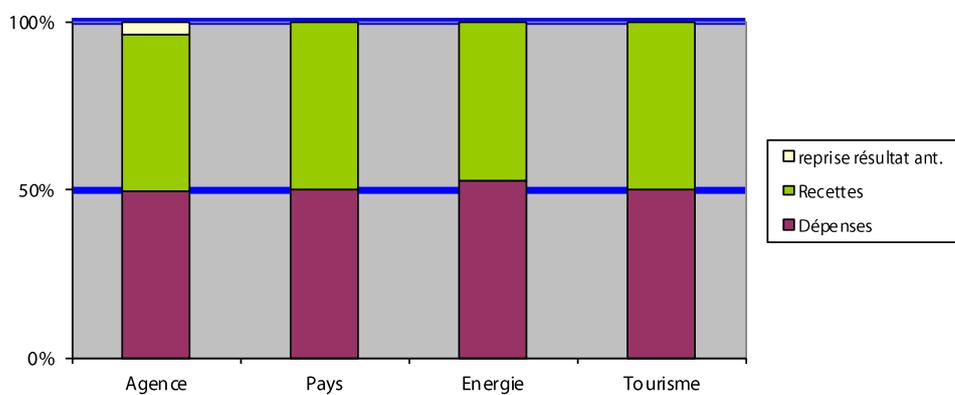
### Budget QCD 2012 : dépenses par nature



### Budget QCD 2012 : recettes par nature



### Budget QCD 2012



## BUDGET 2012 Quimper Cornouaille Développement

### Détail des frais généraux

#### contenu des comptes 60-61-62:

montant €

EDF + eau:	6 000
fournitures adm & diverses:	16 000
location véhicules & carburant:	20 000
Loyers + charges locatives:	140 000
(+ 5% indexation loyer Marygold1)	
entretien locaux:	14 200
maintenance informatique et tel	10 000
location & maintenance copieurs	12 000
entretien et réparations	1 000
assurances:	6 000
formations:	10 000
docs et données:	20 000
catalogues, publications, annonces	20 000
réceptions:	11 000
honoraires:	15 000
frais déplacements & missions	26 000
téléphone	15 000
poste	8 500
loca fibre noire	11 000
services bancaires	300
cotisations:	12 000
frais de recrutement personnel	6 000
rémunération stagiaires	10 000

<b>Total:</b>	<b>390 000</b>	<b>base 27 personnes</b>
---------------	----------------	--------------------------

### Détail des investissements

#### poste de dépenses

montant €

205 logiciel documentaire	24 000
2181 agencement : système réseaux	5 000
2183 matériel de bureau et informatique :	
- traceuse	5 000
- équipement informatique	5 500
2184 mobilier	5 500

<b>Total investissements</b>	<b>45 000</b>
------------------------------	---------------

## BUDGET 2012 QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

**Détail du compte Etudes et prestations (actions)**

action	objet	Agence	Pays	Energie	Tourisme	Total:
EMD		180 000				<b>180 000</b>
ialys	cluster	50 000				<b>50 000</b>
ialys	Billig	47 000				<b>47 000</b>
ZA	production documents	20 000				<b>20 000</b>
provision	non affecté	30 000				<b>30 000</b>
pays	mondialisation		30 000			<b>30 000</b>
pays	animation		10 000			<b>10 000</b>
prospective	accompagnement réflexion		30 000			<b>30 000</b>
THD	sdef		36 000			<b>36 000</b>
THD	frais spécifiques		10 000			<b>10 000</b>
tourisme	accomp E-T				10 200	<b>10 200</b>
tourisme	accompagnement prod videos				15 000	<b>15 000</b>
tourisme	cotisation				6 000	<b>6 000</b>
tourisme	créa vidéos				15 000	<b>15 000</b>
tourisme	éditions cornouaille animation				15 000	<b>15 000</b>
tourisme	sites mobiles				35 000	<b>35 000</b>
tourisme	provision				6 800	<b>6 800</b>
Comm EIE	communication			5 000		<b>5 000</b>
		<b>327 000</b>	<b>116 000</b>	<b>5 000</b>	<b>103 000</b>	<b>551 000</b>

## Ressources Quimper Cornouaille Développement 2012

### Subventions courantes

financeurs	population INSEE 2012	QCD	PAYS	ENERGIE	TOURISME	TOTAL €
<b>hors Cornouaille</b>						
Etat		130 000				130 000
Région		25 000	49 000	61 800	22 000	157 800
ademe				56 800		56 800
CG29				13 000	23 000	36 000
<b>Cornouaille :</b>						
<b>Quimper Communauté</b>	<b>90443</b>	<b>837 000</b>	<b>58 788</b>		<b>45 222</b>	<b>941 009</b>
<b>Autres communautés</b>						
C.C. Châteaulin Porzay	16672	8 336	10 837			19 173
COCOPAQ	54901	27 451	35 686		27 451	90 587
Concarneau Cornouaille	50614	25 307	32 899		25 307	83 513
CC Haut Pays bigouden	17578	8 789	11 426			20 215
CC Pays Bigouden Sud	38356	19 178	24 931			44 109
CC Pays de Douarnenez	19998	9 999	12 999			22 998
CC Pays Fouesnantais	27652	13 826	17 974		13 826	45 626
CC Pays Glazik	10945	5 473	7 114		5 473	18 059
CC Cap Sizun	16786	1 000	10 911			11 911
<b>s/total communautés</b>		<b>119 358</b>	<b>164 776</b>		<b>72 056</b>	<b>356 190</b>
<b>Symescoto</b>		<b>60 000</b>				<b>60 000</b>
<b>SIOCA</b>		1 000				1 000
<b>Chambre des Métiers</b>		1 000				1 000
<b>CCI Quimper Cornouaille</b>		1 000				1 000
<b>Chambre d'Agriculture</b>		1 000				1 000



## Ressources Quimper Cornouaille Développement 2012

### Financements ponctuels

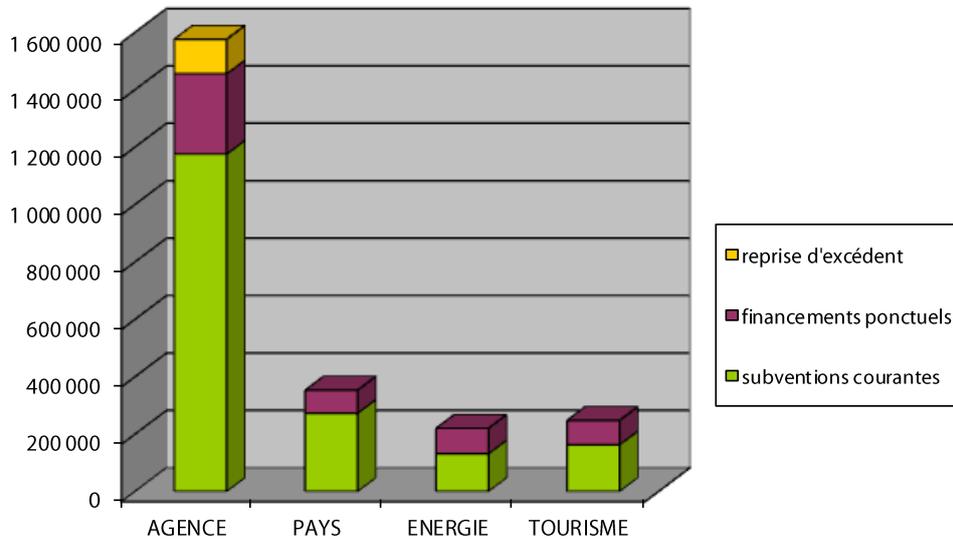
financeurs	action	QCD	PAYS	ENERGIE	TOURISME	TOTAL €
Etat	cluster	70 000				70 000
	Billig	23 500				23 500
	EMD	36 000				36 000
	e tourisme				27 500	27 500
	m-tourisme				38 700	38 700
Région	cluster	40 000				40 000
	Billig	9 500				9 500
	e tourisme numérique		80 000		6 300	80 000
	CG29	EMD	27 000			27 000
communautés	PLH 4C+PF	35 000				35 000
	autres PLH	39 000				39 000
divers contributeurs				19 200	12 500	31 700
contributions CEP				69 169		69 169
<b>Total</b>	0	<b>280 000</b>	<b>80 000</b>	<b>88 369</b>	<b>85 000</b>	<b>533 369</b>

## Ressources Quimper Cornouaille Développement 2012

### Répartition

	AGENCE	PAYS	ENERGIE	TOURISME	TOTAL €
subventions courantes	1 175 358	272 564	131 600	162 278	1 741 800
ratio	75%	77%	60%	66%	74%
financements ponctuels	280 000	80 000	88 369	85 000	533 369
ratio	18%	23%	40%	34%	25%
reprise excédent 2011	120 000				120 000
ratio	7%				1%
<b>total</b>	<b>1 575 358</b>	<b>352 564</b>	<b>219 969</b>	<b>247 278</b>	<b>2 275 169</b>

**Répartition des ressources 2012**



## Résolutions

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Approuve le budget 2012 et décide de le soumettre à l'assemblée générale

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale, à l'unanimité :

- Approuve le budget 2012

**Le Président**



**le Vice-Président délégué**



COTISATIONS ANNUELLES 2012

Afin d'assumer le bon équilibre du budget 2012 de Quimper Cornouaille Développement, il est proposé de reconduire à leur niveau antérieur les cotisations annuelles apportées par les membres, au titre des diverses missions exercées par l'Agence, à savoir :

- Cotisation annuelle agence des communautés de communes à voix délibérative : 0,50 € /habitant (population totale) ;
- Cotisation annuelle forfaitaire agence des autres membres adhérents ou communautés à voix consultative : 1.000 € ;
- Cotisation annuelle pays des communautés de communes ou d'agglomération : 0,65 € /habitant (population totale) ;
- Cotisation annuelle tourisme des communautés adhérentes à l'action : 0,50 € /habitant (population totale) ;
- Cotisation annuelle des communes adhérentes à l'action conseil énergie partagé : 1 € /habitant (population totale).

NB, par ailleurs :

1. Les membres de droit, Etat, région, département et Quimper Communauté contribuent aux charges de l'agence selon leurs règles propres, en notant que la contribution de Quimper Communauté est augmentée de 45 000 € à compter de 2012, du fait de la reprise par l'Agence de la mission d'observation habitat jusqu'alors exercée par l'Adeupa ;
2. Les membres adhérents de l'agence peuvent être appelés à compléments de contribution en fonction du volume de travaux du programme partenarial les concernant spécifiquement (ex : hypothèse de réalisation de PLH pour une communauté)

---

**Résolutions**

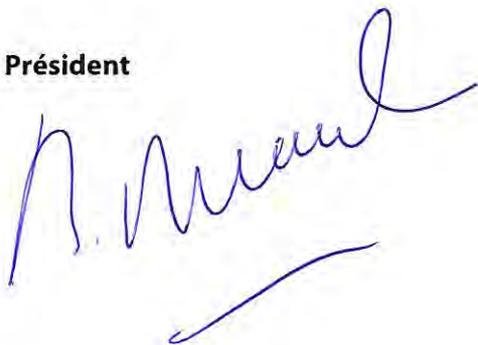
*Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :*

- *Approuve le montant des cotisations 2012 et décide de le soumettre à l'assemblée générale*

*Après en avoir délibéré, l'assemblée générale, à l'unanimité :*

- *Approuve le montant des cotisations 2012*

**Le Président**



**le Vice-Président délégué**



## Cotisations EPCI 2012

EPCI	Nom commune	INSEE 2011	INSEE 2012	Cotisation pays 0,65 €/hab	Cotisation QCD 0,50€/HAB	Cotisation tourisme 0,50 €/hab Pop.	TOTAL EPCI
CAP SIZUN	AUDIERNE	2 372	2 327				
CAP SIZUN	BEUZEC-CAP-SIZUN	1 111	1 109				
CAP SIZUN	CLEDEN-CAP-SIZUN	1 008	1 018				
CAP SIZUN	CONFORT-MEILARS	863	904				
CAP SIZUN	ESQUIBIEN	1 646	1 657				
CAP SIZUN	GOULIEN	429	438				
CAP SIZUN	MAHALON	903	903				
CAP SIZUN	PLOGOFF	1 428	1 425				
CAP SIZUN	PLOUHINEC	4 398	4 354				
CAP SIZUN	PONT-CROIX	1 871	1 891				
CAP SIZUN	PRIMELIN	761	760				
<b>TOTAL CAP SIZUN</b>		<b>16 790</b>	<b>16 786</b>	<b>10 910,90</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 910,90</b>
CHATEAULIN PORZAY	CAST	1 576	1 623				
CHATEAULIN PORZAY	CHATEAULIN	5 785	5 725				
CHATEAULIN PORZAY	DINEAULT	1 797	1 816				
CHATEAULIN PORZAY	PLOEVEN	492	514				
CHATEAULIN PORZAY	PLOMODIERN	2 230	2 251				
CHATEAULIN PORZAY	PLONEVEZ-PORZAY	1 722	1 719				
CHATEAULIN PORZAY	PORT-LAUNAY	517	505				
CHATEAULIN PORZAY	QUEMENEVEN	1 176	1 173				
CHATEAULIN PORZAY	SAINT-COULITZ	449	437				
CHATEAULIN PORZAY	SAINT-NIC	768	765				
CHATEAULIN PORZAY	TREGARVAN	146	144				
<b>TOTAL CHATEAULIN PORZAY</b>		<b>16 658</b>	<b>16 672</b>	<b>10 836,80</b>	<b>8 336,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 172,80</b>
COCOPAQ	ARZANO	1450	1427				
COCOPAQ	BANNALEC	5391	5469				
COCOPAQ	BAYE	1149	1167				
COCOPAQ	CLOHARS-CARNOET	4134	4155				
COCOPAQ	GULLIGOMARC'H	692	710				
COCOPAQ	LOCUNOLE	1059	1107				
COCOPAQ	MELLAC	2692	2704				
COCOPAQ	MOELAN-SUR-MER	7130	7121				
COCOPAQ	QUERRIEN	1710	1720				
COCOPAQ	QUIMPERLE	11766	12057				
COCOPAQ	REDENE	2821	2907				
COCOPAQ	RIEC-SUR-BELON	4285	4254				
COCOPAQ	SAINT-THURIEN	903	945				
COCOPAQ	SCAER	5328	5366				
COCOPAQ	TREMEVEN	2184	2271				
COCOPAQ	TREVOUX	1483	1521				
<b>TOTAL COCOPAQ</b>		<b>54 177</b>	<b>54 901</b>	<b>35 685,65</b>	<b>27 450,50</b>	<b>27 450,50</b>	<b>90 586,65</b>
CONCARNEAU	CONCARNEAU	20796	20031				
CONCARNEAU	ELLIANT	3388	3419				
CONCARNEAU	MELGVEN	3326	3340				
CONCARNEAU	NEVEZ	2737	2775				
CONCARNEAU	PONT-AVEN	3007	2966				
CONCARNEAU	ROSPORDEN	7145	7252				
CONCARNEAU	SAINT-YVI	2820	2833				
CONCARNEAU	TOURCH	948	978				
CONCARNEAU	TREGUNC	7032	7020				
<b>TOTAL CONCARNEAU</b>		<b>51 199</b>	<b>50 614</b>	<b>32 899,10</b>	<b>25 307,00</b>	<b>25 307,00</b>	<b>83 513,10</b>

HAUT PAYS BIGOUDEN	GOURLIZON	876	888				
HAUT PAYS BIGOUDEN	GUILER-SUR-GOYEN	464	500				
HAUT PAYS BIGOUDEN	LANDUDEC	1313	1341				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PEUMERIT	808	804				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	1854	1889				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PLONEOUR-LANVERN	5766	5866				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PLOVAN	719	706				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PLOZEVET	3046	3084				
HAUT PAYS BIGOUDEN	POULDREUZIC	1882	1957				
HAUT PAYS BIGOUDEN	TREOGAT	529	543				
<b>TOTAL HPB</b>		<b>17 257</b>	<b>17 578</b>	<b>11 425,70</b>	<b>8 789,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 214,70</b>
PAYS BIGOUDEN SUD	COMBRIT	3586	3611				
PAYS BIGOUDEN SUD	GUILVINEC	3086	3030				
PAYS BIGOUDEN SUD	ILE-TUDY	719	729				
PAYS BIGOUDEN SUD	LOCTUDY	4270	4313				
PAYS BIGOUDEN SUD	PENMARCH	5810	5919				
PAYS BIGOUDEN SUD	PLOBANNALEC-LESCONIL	3423	3427				
PAYS BIGOUDEN SUD	PONT-L'ABBE	8523	8512				
PAYS BIGOUDEN SUD	PLOMEUR	3688	3741				
PAYS BIGOUDEN SUD	SAINT-JEAN-TROLIMON	1012	1028				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREFFIAGAT	2424	2446				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREGUENNEC	346	356				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREMEOC	1209	1244				
<b>TOTAL PBS</b>		<b>38 096</b>	<b>38 356</b>	<b>24 931,40</b>	<b>19 178,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 109,40</b>
PAYS DE DOUARNENEZ	DOUARNENEZ	15642	15452				
PAYS DE DOUARNENEZ	JUCH	768	762				
PAYS DE DOUARNENEZ	KERLAZ	852	860				
PAYS DE DOUARNENEZ	POULDERGAT	1286	1281				
PAYS DE DOUARNENEZ	POULLAN-SUR-MER	1658	1643				
<b>TOTAL DOUARNENEZ</b>		<b>20 206</b>	<b>19 998</b>	<b>12 998,70</b>	<b>9 999,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 997,70</b>
PAYS FOUESNANTAIS	BENODET	3297	3355				
PAYS FOUESNANTAIS	CLOHARS-FOUESNANT	2178	2206				
PAYS FOUESNANTAIS	FORET-FOUESNANT	3365	3404				
PAYS FOUESNANTAIS	FOUESNANT	10002	9798				
PAYS FOUESNANTAIS	GOUESNACH	2587	2619				
PAYS FOUESNANTAIS	PLEUVEN	2730	2734				
PAYS FOUESNANTAIS	SAINT-EVARZEC	3415	3536				
<b>TOTAL PAYS FOUESNANTAIS</b>		<b>27 574</b>	<b>27 652</b>	<b>17 973,80</b>	<b>13 826,00</b>	<b>13 826,00</b>	<b>45 625,80</b>
PAYS GLAZIK	BRIEC	5366	5438				
PAYS GLAZIK	EDERN	2155	2155				
PAYS GLAZIK	LANDREVARZEC	1644	1664				
PAYS GLAZIK	LANDUDAL	800	817				
PAYS GLAZIK	LANGOLEN	841	871				
<b>TOTAL PAYS GLAZIK</b>		<b>10 806</b>	<b>10 945</b>	<b>7 114,25</b>	<b>5 472,50</b>	<b>5 472,50</b>	<b>18 059,25</b>
QUIMPER	ERGUE-GABERIC	7897	8106				
QUIMPER	GUENGAT	1698	1680				
QUIMPER	PLOGONNEC	3109	3100				
QUIMPER	PLOMELIN	4262	4282				
QUIMPER	PLONEIS	1909	1975				
QUIMPER	PLUGUFFAN	3514	3552				
QUIMPER	QUIMPER	67274	66911				
	LOCRONAN	838	837				
<b>TOTAL QUIMPER CO</b>		<b>90 501</b>	<b>90 443</b>	<b>58 787,95</b>	<b>837 000,00</b>	<b>45 221,50</b>	<b>941 009,45</b>
	<b>ILE-DE-SEIN</b>	<b>223</b>	<b>211</b>			<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>343 264</b>	<b>343 945</b>	<b>223 564</b>	<b>956 358</b>	<b>117 278</b>	<b>1 297 200</b>

### **Bilan d'étape de la démarche Plan Climat Energie**

La démarche de plan climat énergie à l'échelle cornouaillaise portée par Quimper Cornouaille Développement fait suite aux propositions adoptées fin 2010 par le Pays de Cornouaille. Les travaux ont été engagés en 2011 et se poursuivent en 2012 selon un programme dont il convient de rendre compte au conseil d'administration.

#### **Rappel des principes d'origine de la démarche portée par Quimper Cornouaille Développement :**

En 2010, en complément des missions énergie engagées en 2008, le Pays de Cornouaille avait initié une réflexion sur la thématique du changement climatique au regard de plusieurs facteurs concomitants :

- la promulgation de la loi grenelle 2, obligeant quatre collectivités cornouaillaises de plus de 50 000 habitants (CA de Quimper Communauté, Concarneau Cornouaille Agglomération, la COCOPAQ et la ville de Quimper) à réaliser, d'ici au 31 décembre 2012, un Plan Climat Energie Territorial [PCET].
- La seconde phase de conventionnement du Contrat Objectif Territorial avec l'Ademe et le Conseil Régional de Bretagne, nous imposant de revoir nos missions et de les orienter vers les thématiques Energie-Climat.
- Les réflexions du groupe de travail énergie mis en place à l'occasion du rapprochement Pays de Cornouaille – Quimper Cornouaille Développement révélant la volonté d'ouvrir ce nouveau champ de compétence pour l'ensemble des territoires (obligés ou non) de la cornouille.
- La mise à disposition des données territorialisées avec la base Ener'GES, qui incitait à s'inscrire dans la démarche naissante au niveau de la région.

Tous ces éléments ont permis d'engager une réflexion de préfiguration quant à l'organisation souhaitable au niveau de notre territoire : quelle méthode adopter pour la réalisation du ou des PCET à réaliser ?

Ainsi, pour mener à bien ce(s) plan(s) climat, 3 scénarii ont été envisagés :

- **Scénario A : la Cornouaille se dote de plusieurs PCET**  
Chaque collectivité, obligée ou non, s'engage dans la démarche Plan Climat Energie Territorial, réalise son profil climat énergie, fixe ses objectifs de réduction et son programme d'actions indépendamment des autres territoires.
- **Scénario B : la Cornouaille se dote d'un PCET :**  
L'ensemble des collectivités de la Cornouaille s'engage dans un projet de développement durable dans un unique Plan Climat Energie Territorial pour la Cornouaille.
- **Scénario C : la Cornouaille se dote de Plusieurs PCET élaborés en cohérence sur le territoire**  
Chaque territoire engage son plan d'actions sur la base d'un profil climat énergie partagé à l'échelle de la Cornouaille., démarche pilotée par un groupe de travail PCET spécifique dans un souci de cohérence et d'efficacité d'ensemble.

Pour accompagner cette réflexion le 3<sup>ème</sup> rendez-vous de la Cornouaille qui s'est tenu le 12 décembre 2010 a été consacré à la thématique énergie et plus particulièrement aux Plans climat-énergie avec la venue d'Emmanuel GOETZ, consultant au sein du cabinet Futur Facteur 4.

En conclusion de cette première phase, le conseil d'administration du Pays de Cornouaille décide le 16 décembre 2010 de privilégier le Scénario C.

Suite à ce choix, Quimper Cornouaille Développement constitue dès le début 2011 un groupe de travail PCET cornouaillais composé d'un élu et d'un technicien par EPCI et du président du conseil de développement.

Denez L'HOSTIS est désigné élu référent PCET pour l'ensemble de la Cornouaille.

Un logo est réalisé pour identifier la démarche :



Ainsi, l'agence se positionne comme accompagnatrice des territoires et animatrice du groupe de travail cornouaillais. Un technicien énergie est désigné avec pour feuille de route :

- Animer le groupe de travail PCET
- Réaliser un diagnostic de territoire commun et partagé,
- Organiser des ateliers de concertation avec les acteurs locaux du territoire,
- Dégager les enjeux du territoire,
- Suivre l'élaboration et la mise en œuvre de plan d'action sur chaque territoire de projet engagé.

#### **Situation d'avancement du programme de travail :**

##### **Les Travaux 2011:**

- Installation du Groupe de travail PCET
  - Formation Ademe: « Mobiliser les décideurs autour d'un PCET » en Mai 2011
  - 3 Réunions du groupe de travail PCET entre Juin et décembre
- Réalisation partielle du Profil climat-energie de la Cornouaille
  - Analyse des données GES issues d'ener'GES
  - Inventaire de la production énergétique du territoire sur la base de données recueillies et de données de l'observatoire régional
- Présentation par EPCI des chiffres clés de territoire
  - Sur Quimper Communauté
  - Sur Concarneau Cornouaille
- Participation aux travaux de la CA de Quimper Co et de Quimper dans sa démarche Cit'éergie.

##### **Travaux prévisionnels 2012:**

- Animation du Groupe de travail PCET
- Finalisation du Profil Climat Energie
  - Inventaire de la production énergétique du territoire (finalisation)
  - Scénarii prospectif
- Travail sur la vulnérabilité à la suite de la restitution des travaux actuellement en cours.

- Organisation d'ateliers de concertation avec les acteurs locaux (2 réunions par thématique : en avril puis en juillet 2012) : 6 thématiques retenues:
  - Habitat et aménagement du territoire
  - Transport
  - Agriculture/Pêche
  - Industrie
  - Tertiaire
  - Tourisme
- Remise d'un livre blanc aux EPCIs du territoire à l'occasion d'un évènement qui est envisagé fin Octobre 2012 à l'occasion de la semaine de l'énergie.
- Aide à la réalisation du bilan GES « patrimoine et service » de 9 EPCIs/10 en Cornouaille.
- Poursuite de la présentation par EPCI des chiffres clés de territoire

Ainsi, face à l'enjeu de réalisation de plans climats énergie territoriaux, la démarche en commun pilotée dans le cadre de Quimper Cornouaille Développement avec l'appui du pôle énergie de l'agence vise à apporter, dans la cohérence d'un socle méthodologique conforme à un cadre régional, des éléments de bilan, des évaluations et des propositions communes.

Ces éléments ont vocation à être intégrés dans les plans climats énergie des communautés, obligées ou volontaires, afin d'en garantir une bonne harmonie à l'échelle cornouaillaise tout en laissant bien entendu à chaque collectivité la responsabilité finale de décider du détail de son programme d'action.

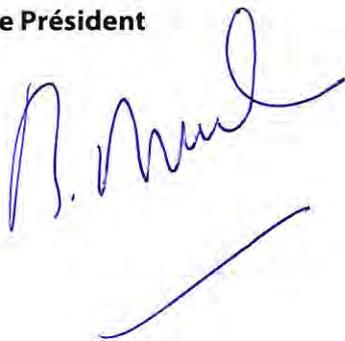
---

### Résolution

*A l'issue de la présentation faite en séance le Conseil d'Administration, à l'unanimité :*

- *Prend acte du bilan GES (gaz à effet de serre) réalisé ;*
- *Approuve les modalités de poursuite des travaux pour 2012*

**Le Président**

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'B. Maul', with a long horizontal stroke underneath.

**le Vice-Président délégué**

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'André', with a horizontal stroke underneath.

AJUSTEMENT FINANCIER / CORNOUAILLE ANIMATIONS 2011

**Objet :** Modification du montant de la participation de Quimper Cornouaille Développement aux Editions Cornouaille de 2011

En 2011, le Pays de Cornouaille a voté une participation à hauteur de 20 000 € à la réédition sous une nouvelle maquette des éditions jusque-là uniquement financées par la CCI et le GTC (Groupement touristique de Cornouaille).

En fin d'année 2011, à clôture du compte d'opération, la CCI a appelé la participation par une facture basée sur une convention exprimant un montant de 20.000 € hors taxes. Or Quimper Cornouaille Développement, comme auparavant le GIP du pays de Cornouaille à l'origine de l'accord, sont non assujettis à TVA et doivent assumer leurs charges en TTC.

C'est pourquoi, les éditions ayant été dûment réalisées et diffusées selon un budget légitimement tenu en hors taxes par la CCI porteur de l'opération, il convient de préciser que la charge due par l'agence était bien de 20.000 € HT soit 23.920 € TTC à régler à la CCI.

---

**Résolution**

*Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :*

- *valide la participation de Quimper Cornouaille Développement à l'édition 2011 des brochures « la Cornouaille » et « Cornouaille Animation », à hauteur de 20 000 € HT soit 23 920 € TTC.*

**Le Président**



**le Vice-Président délégué**



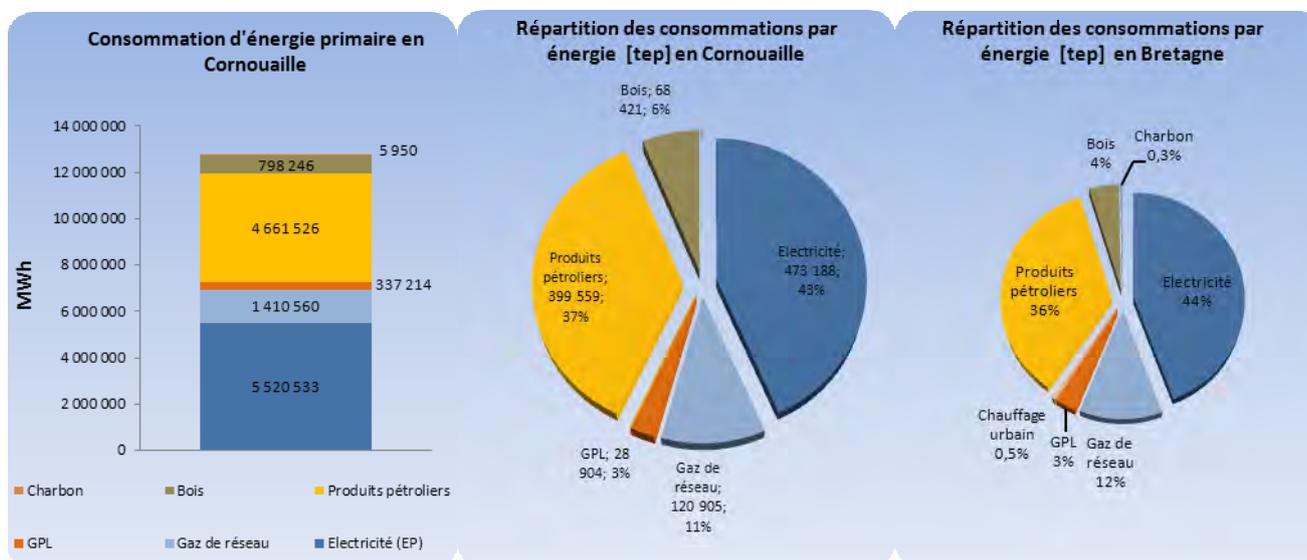
# Annexe 2

## Présentation PCET

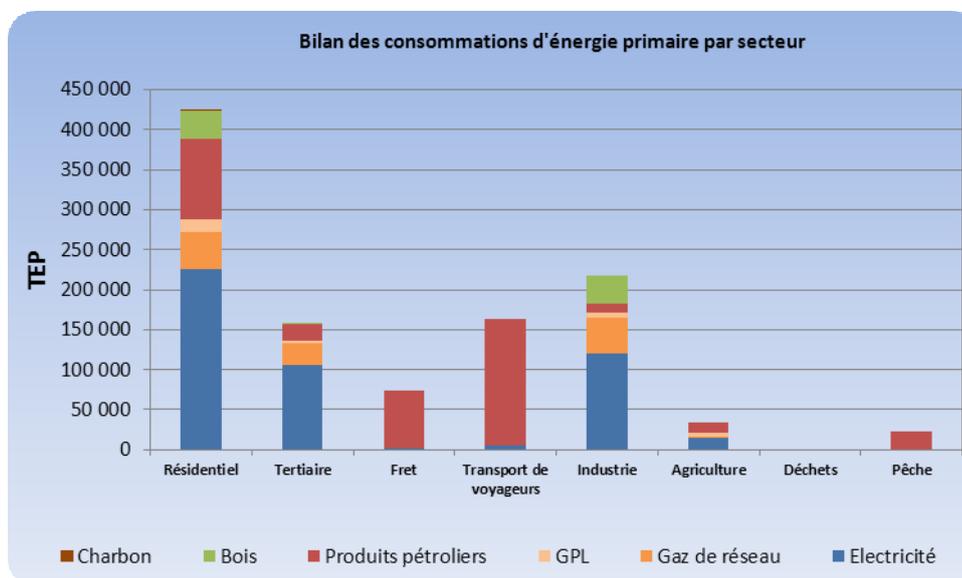
- Résumé du profil climat-énergie de la Cornouaille (document corrigé)
- Document powerpoint présenté en séance

## - consommations d'énergie

La **consommation d'énergie primaire** du territoire pour l'année 2005 (année de référence du diagnostic) a représenté l'équivalent de **1 091 516 TEP** (tonnes équivalent pétrole) d'énergie primaire, soit **12 734 367 MWh<sub>ep</sub>**. Ramenées en équivalent litres de fioul domestique, l'ensemble des consommations d'énergie à l'échelle du Pays sur une année représente ainsi l'équivalent de **1 273 000 000 litres de fioul**.

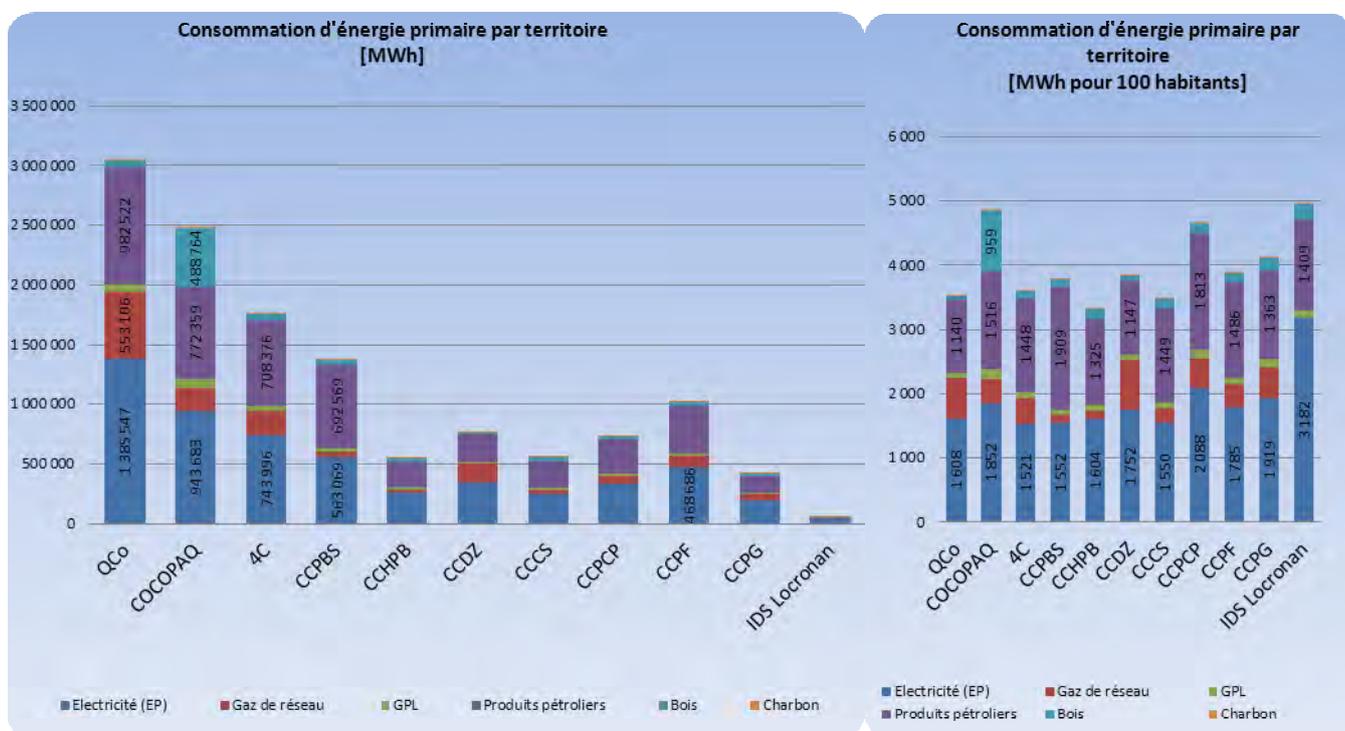


L'électricité impactée par le coefficient de transformation de l'énergie finale en énergie primaire constitue la première énergie la plus consommée. Les produits pétroliers utilisés à 88% par le secteur du transport (passagers et fret) et pour le chauffage des bâtiments (résidentiel et tertiaire) représentent 37 % de la consommation globale. Ces deux formes d'énergie avec une couverture de 80% dominent largement le bouquet énergétique. Le gaz de réseau et le bois participent pour leurs parts à 17% des consommations.



La décomposition par usage renseigne sur l'utilisation qui est faite de ces énergies. Trois principaux secteurs concentrent 95% des consommations d'énergie du territoire. Il s'agit du:

- secteur du **bâtiment** **53%** (principalement le résidentiel 39%)
- secteur du **transport** **22%** (essentiellement transport de voyageurs 15%)
- secteur de **l'industrie** **20%**

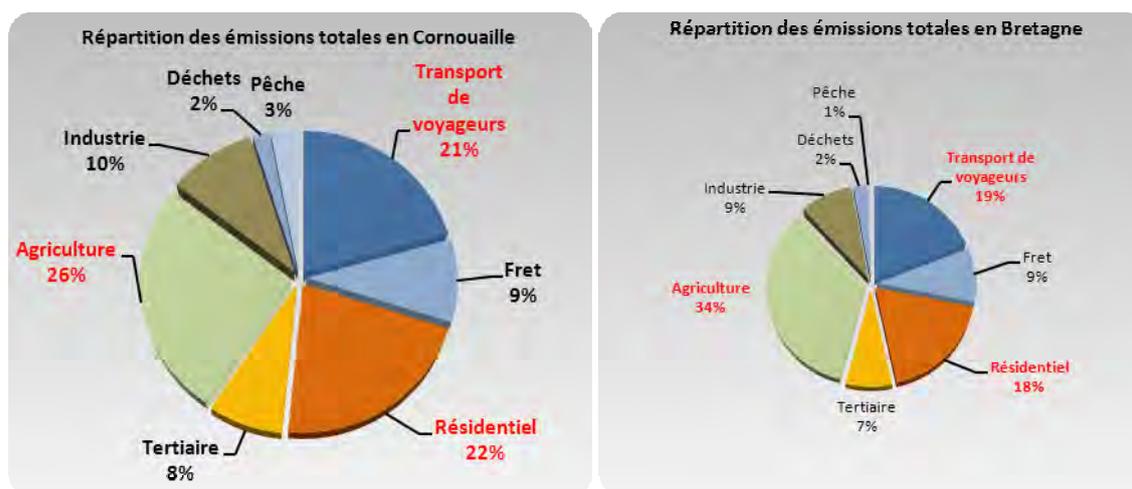


Les trois territoires intercommunaux « obligés » : Quimper Communauté, Pays de Quimperlé et Concarneau Cornouaille consomment 57% des consommations totales de la Cornouaille. Un quart des consommations sont imputables à l'ouest Cornouaille, 18 % aux pays Fouesnantais, Glazik et Châteaulin Porzay.

Lorsque l'on ramène les consommations énergétiques pour 100 habitants, l'écart entre les territoires se resserre entre 3 000 et 4 000 MWh pour 100 habitants. Seuls les territoires de la Cocopaq et du Pays de Châteaulin - Porzay approchent les 5 000 MWh pour 100 habitants. La moyenne bretonne est de 3 913 MWh pour 100 habitants.

#### - Les émissions de gaz à effet de serre :

A l'échelle de la Cornouaille, les émissions totales de gaz à effet de serre sont de **2 459 733 teq CO<sub>2</sub>**, soit 10% des émissions régionales. Les trois secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre sont : l'agriculture, le résidentiel et le transport de voyageurs. Deux « secteurs élargis », le « résidentiel-tertiaire » et le « transport (déplacement voyageurs et fret) », sont responsables de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de notre territoire. Le transport souffre de sa forte dépendance aux produits pétroliers : 98% de l'énergie nécessaire pour se déplacer est issue du pétrole.

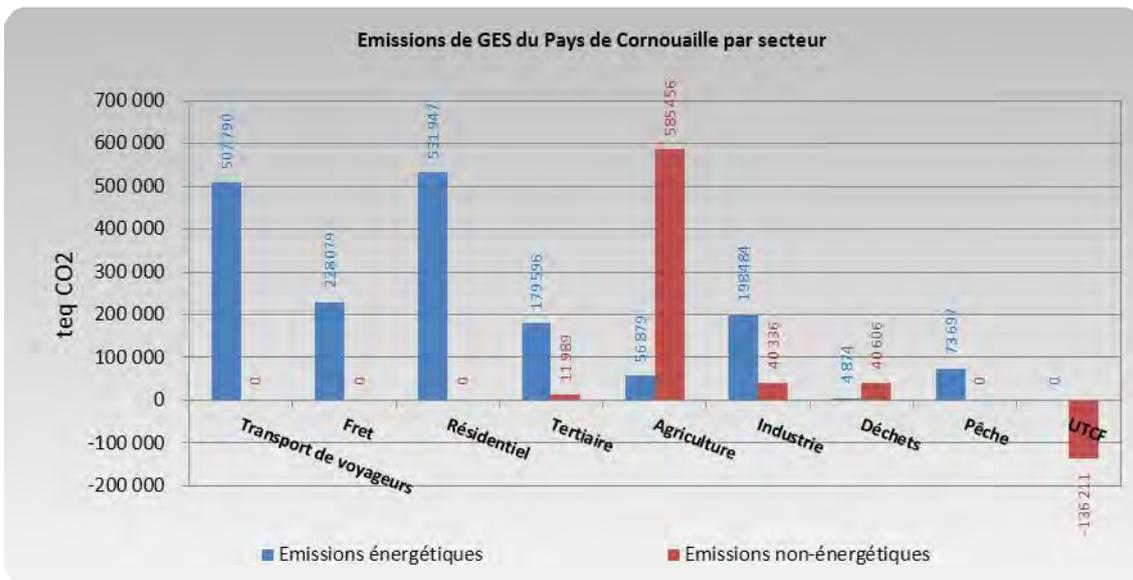


De par son étendue et son caractère multipolaire et mixte (mi-urbain mi-rural), le profil des émissions de gaz à effet de serre de la Cornouaille est relativement proche du profil régional en terme de répartitions et de ratio moyen par habitant. Chaque cornouillais émet chaque année 7,5 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (contre 7,8 teq CO<sub>2</sub> au niveau régional). En revanche, comparativement à la moyenne d'émissions de GES par habitant des autres territoires bretons à dominante urbaine, le cornouillais émet 1,3 teq CO<sub>2</sub> de plus.

**Déplacement des voyageurs = Déplacements des personnes tous modes confondus**

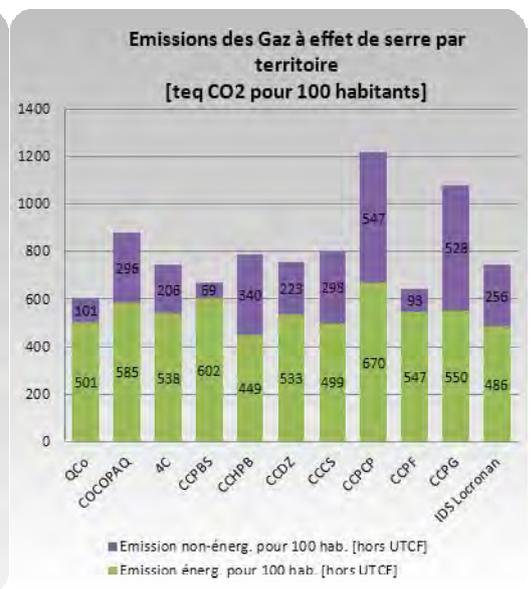
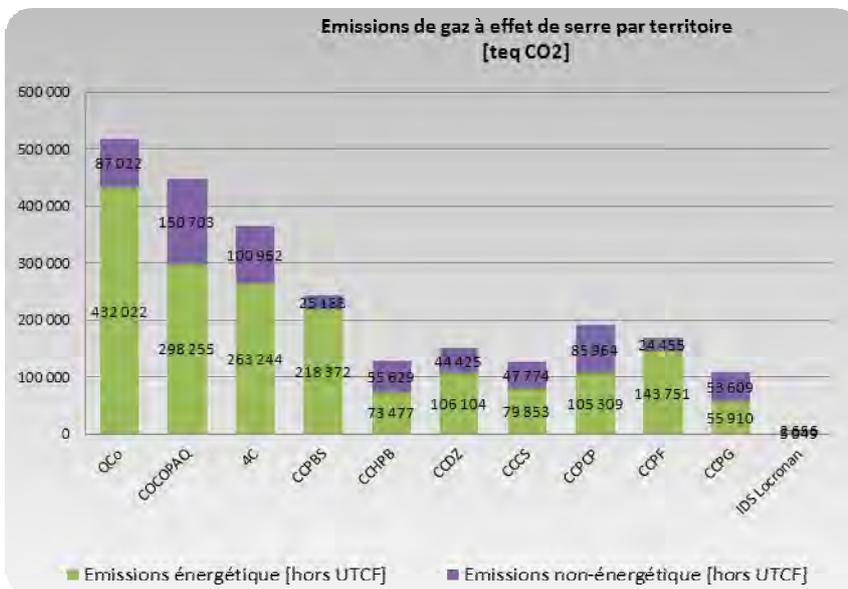
Les trois principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire sont:

- secteur du **transport (déplacement des personnes + fret)** 30% (dont transport de voyageurs 21%)
- secteur du **bâtiment (résidentiel + tertiaire)** 30% (principalement le résidentiel 22%)
- secteur de **l'agriculture** 26%



Les émissions de gaz à effet de serre sont directement liées, pour 76%, aux consommations d'énergie. Le quart restant est à imputer aux émissions non énergétiques dont l'agriculture (culture et élevage) est majoritairement responsable.

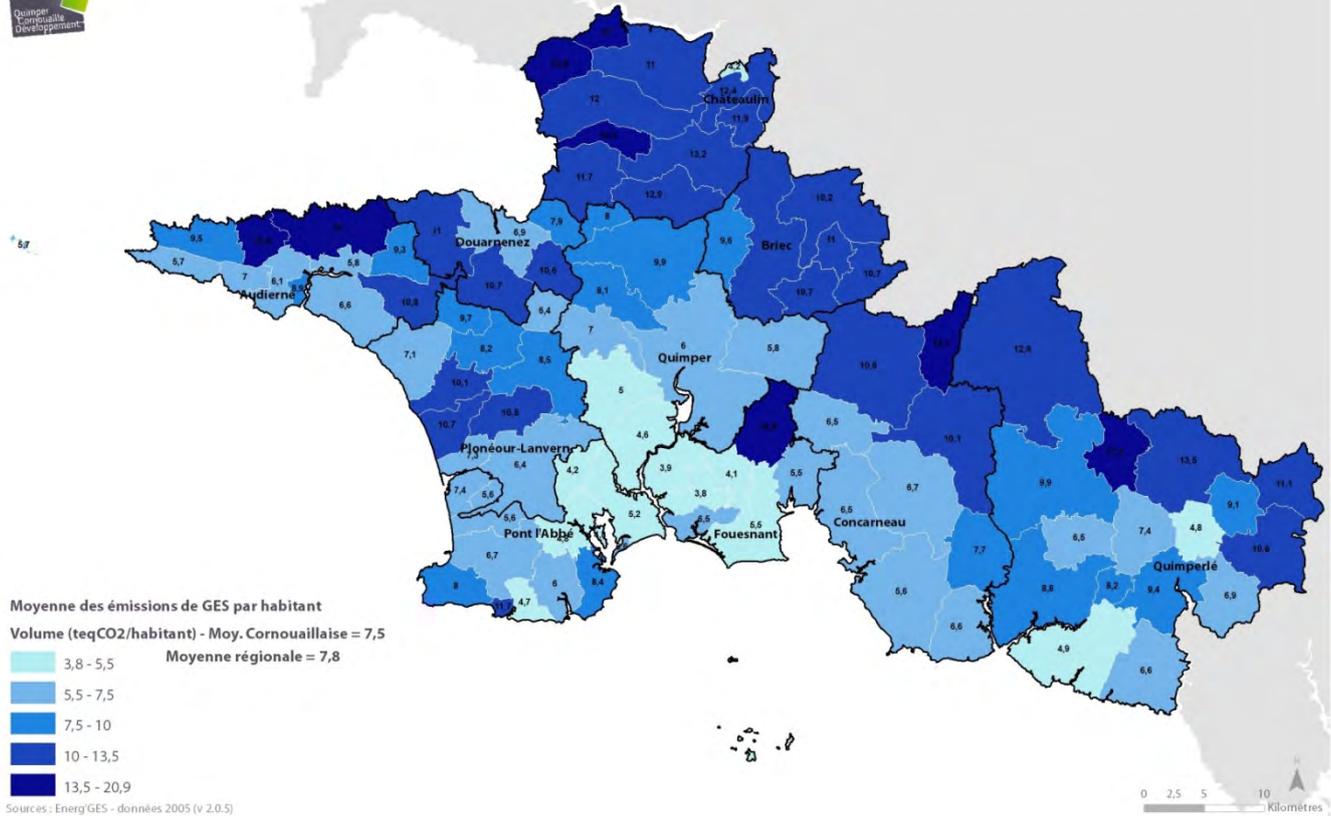
Les 4 territoires (Quimper Communauté, Cocopaq, Concarneau Cornouaille et Pays bigouden sud) qui accueillent 68% de la population et qui couvrent 58% de la surface du territoire sont responsables pour 54% des émissions globales de gaz à effet de serre du territoire (Ouest Cornouaille 26% et Pays Fouesnantais, Pays Glazik et Pays Châteaulin Porzay : 19%). Plus globalement, le profil des émissions de GES par territoire est quasiment identique à celui des consommations d'énergie.



Bien qu'en valeur absolue les émissions de CO<sub>2</sub> soient très variables d'un territoire à un autre (facteur 5), les émissions de GES énergétiques sont majoritaires sur tous les territoires. Elles représentent 72% des émissions de la Cornouaille. Les émissions non-énergétiques étant principalement liées à l'agriculture et à l'élevage, les territoires ruraux sont les plus impactés par ces émissions. En rapportant les émissions de GES à la population des territoires, les écarts d'émissions de GES entre territoires se resserrent (facteur 2).

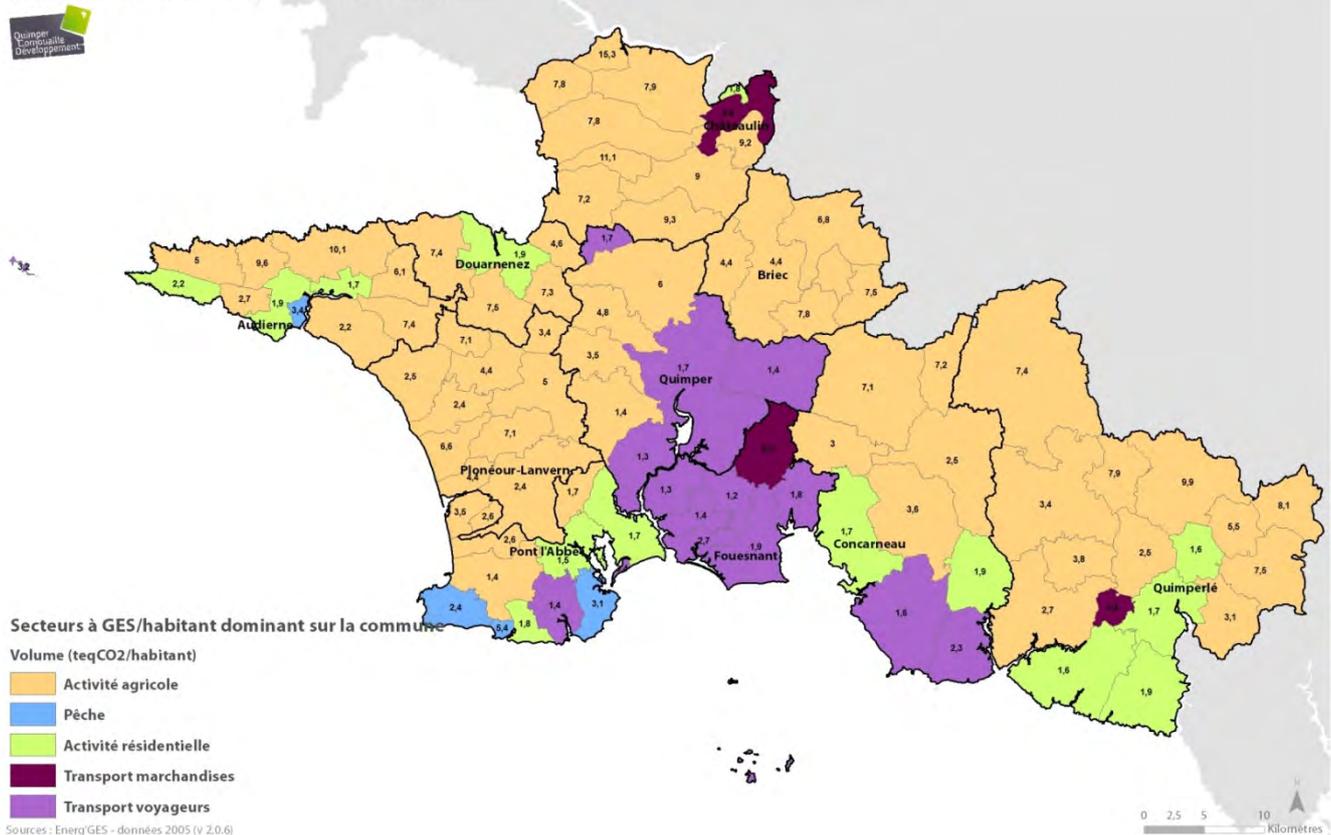
## Moyenne des émissions de GES par habitant

Pays de Cornouaille - Données 2005 (v2.0.5)



## Secteurs dominants des émissions de GES par habitant

Pays de Cornouaille - Données 2005 (v2.0.6)



**Conseil d'administration**



PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL  
**PCET**  
CORNOUAILLE

**Quimper,**  
**6 février 2012**

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille

**Loi grenelle 2**



La loi grenelle 2, promulguée le 10 juillet 2010, porte l'obligation pour les **communautés d'agglomération, les inter-collectivités et les communes de plus de 50 000 habitants** ainsi que **les départements et les régions** de se doter d'une stratégie énergie-climat [PCET et/ou SRCAE] d'ici au 31 décembre 2012 .

**Le PCET doit comprendre:**

- **Un bilan GES «patrimoine et services»** (renouvelable tous les 3 ans)
- **Un bilan GES de territoire** (fortement recommandé)
- **Un objectif chiffré de réduction des GES à l'horizon 2020**
- **Un plan d'actions** (renouvelable tous les 5 ans)

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## Les PCET en Bretagne

En Bretagne cela représente **23 collectivités « obligées »** (4 en Cornouaille):

- **Le Conseil Régional de Bretagne,**
- **Les 4 conseils Généraux,**
- **11 EPCI** sur les 118 EPCI bretons (dont 3 en Cornouaille)
- **7 communes** sur les 1 269 communes bretonnes (dont 1 en Cornouaille)

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## Qu'est-ce qu'un PCET ?

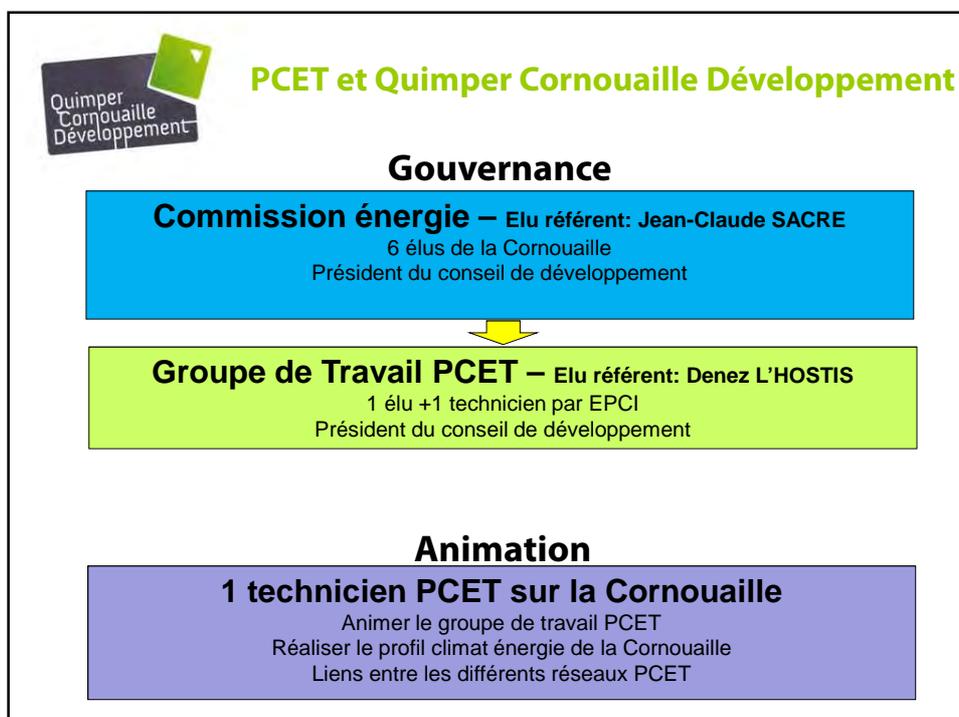
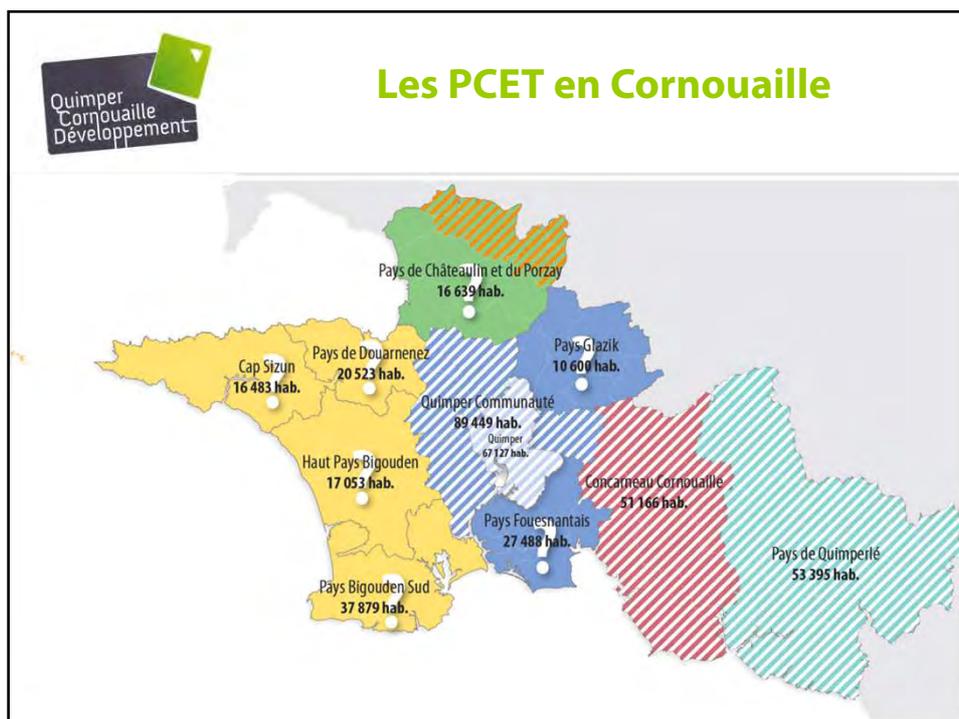
Un PCET c'est un projet territorial de développement durable, dont la finalité est la lutte contre le **changement climatique**.

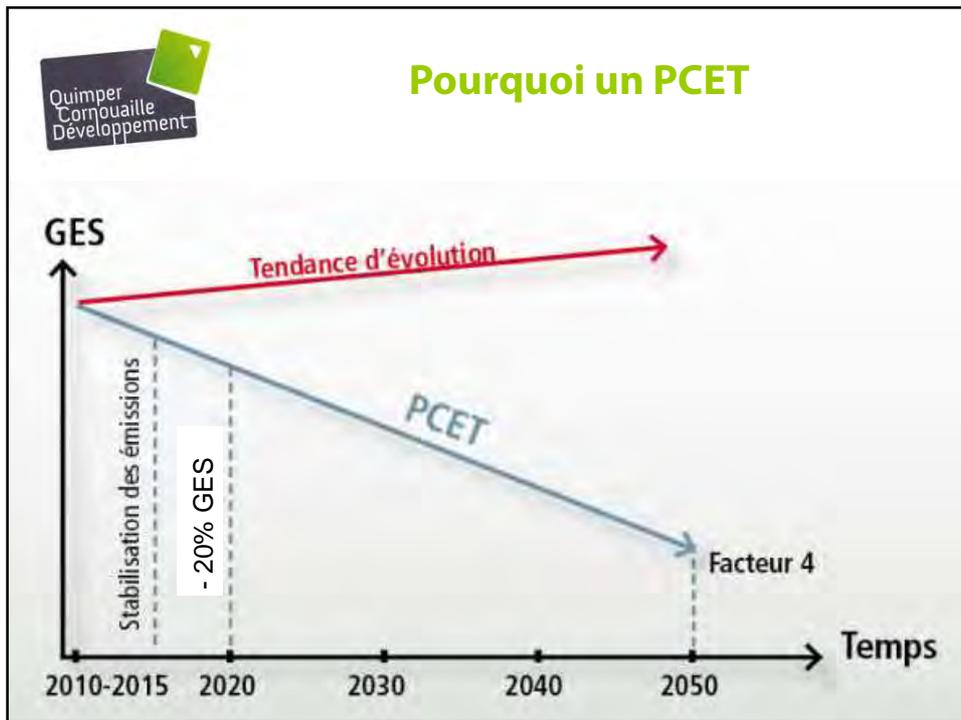
Il vise **2 objectifs**:

- Limiter l'impact du territoire sur le climat (objectif facteur 4)  
→ **Politique d'atténuation = réduction des émissions de GES**
- Réduire la vulnérabilité du territoire vis-à-vis des changements engagés  
→ **Politique d'adaptation = gestion des risques**

**LE PCET fixe les objectifs du territoire  
et définit un programme d'actions pour les atteindre**

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille







## Actions réalisées en 2011

### La co-construction des plans climat-énergie sur le territoire

- **Installation du Groupe de travail PCET**
  - Formation Ademe: « Mobiliser les décideurs autour d'un PCET » en Mai 2011
  - 3 Réunions du groupe de travail PCET entre Juin et décembre
- **Réalisation « partielle » du Profil climat-energie de la Cornouaille**
  - Analyse des données GES issues d'ener'GES
  - Inventaire de la production énergétique du territoire sur la base de données recueillies et de données de l'observatoire régional
- **Présentation par EPCI des chiffres clés de territoire**
  - Sur Quimper Communauté
  - Sur Concarneau Cornouaille
- **Participation aux travaux de la CA de Quimper Co et de Quimper dans sa démarche Cit'ergie.**

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## Profil Climat Energie de la Cornouaille

- **Bilan GES territoire**
- **Bilan GES patrimoine et services des EPCI**
- **Inventaire de la production énergétique**
- **Scénarii prospectifs / perspectives**
- **Etude de vulnérabilité**

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## Les chiffres Clés des émissions de GES de la Cornouaille

- **Source des données :**

- Base de données **Ener'GES** (année de référence 2005)
- Observatoire Régional des Energies et des émissions de Gaz à Effet de Serre [OREGES]

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## L'outil Ener'GES

Pour faciliter la mise en œuvre des PCET, la préfecture de région, l'Ademe et le Conseil Régional se sont associés (CPER) pour fournir un outil permettant d'apporter à toutes les collectivités, « **obligées** » ou non, un socle commun et cohérent d'informations pour qu'elles engagent leur propre démarche.

**C'est un outil d'évaluation des consommations énergétiques et des émissions de GES, conçu pour permettre la réalisation des profils climat-énergie des territoires.**

Cette base de données régionale à l'échelle « communale » couvre les 7 secteurs suivants:



(\*) Utilisation des Terres, leurs Changements et la Forêt

Année de  
référence  
2005

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## L'ÉNERGIE et les GES en Cornouaille

- **Les unités**

→ Watt heure [Wh] : traduit une énergie = puissance X un temps

→ tonne équivalent CO<sub>2</sub> [teq CO<sub>2</sub>] traduit les émissions de GES

=

Donnée d'activité [ex: 1 kWh de gaz]

X

Facteur d'émission [ex: 205 g CO<sub>2</sub>/ kWh]

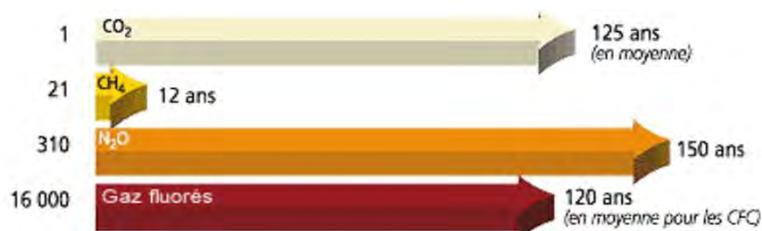
X

Pouvoir de Réchauffement Global [ex= 1]

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## Les émissions de GES

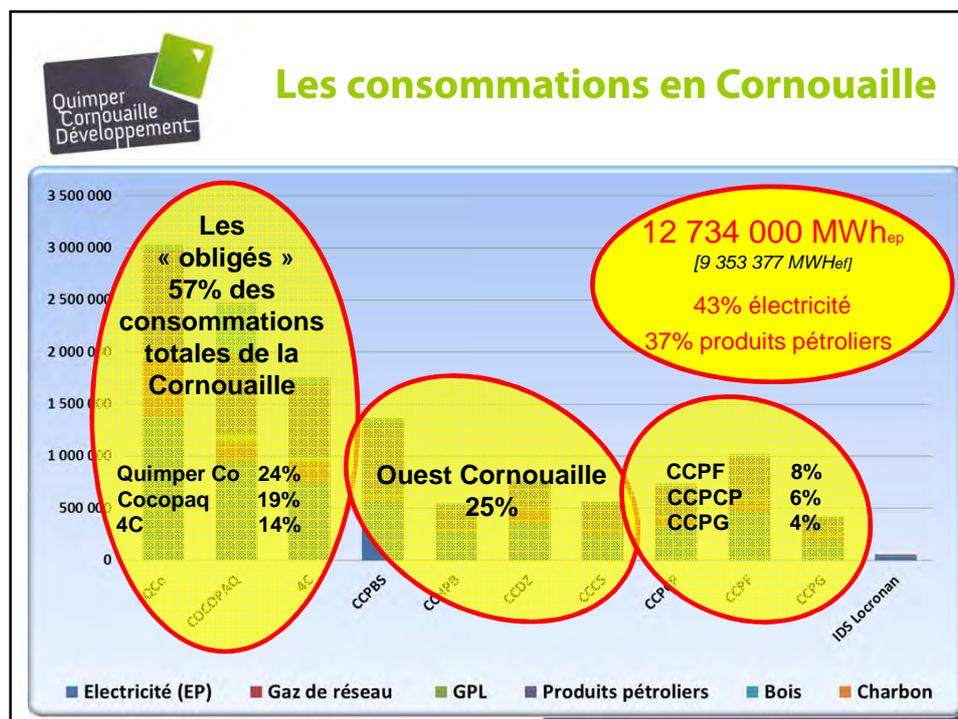


↑ Pouvoir de réchauffement  
par rapport au CO<sub>2</sub>

↑ Durée de vie dans l'atmosphère

Source: GIEC.

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



Quimper Cornouaille Développement

## Les émissions de GES énergétiques et non-énergétiques ?

**Emissions énergétiques :**

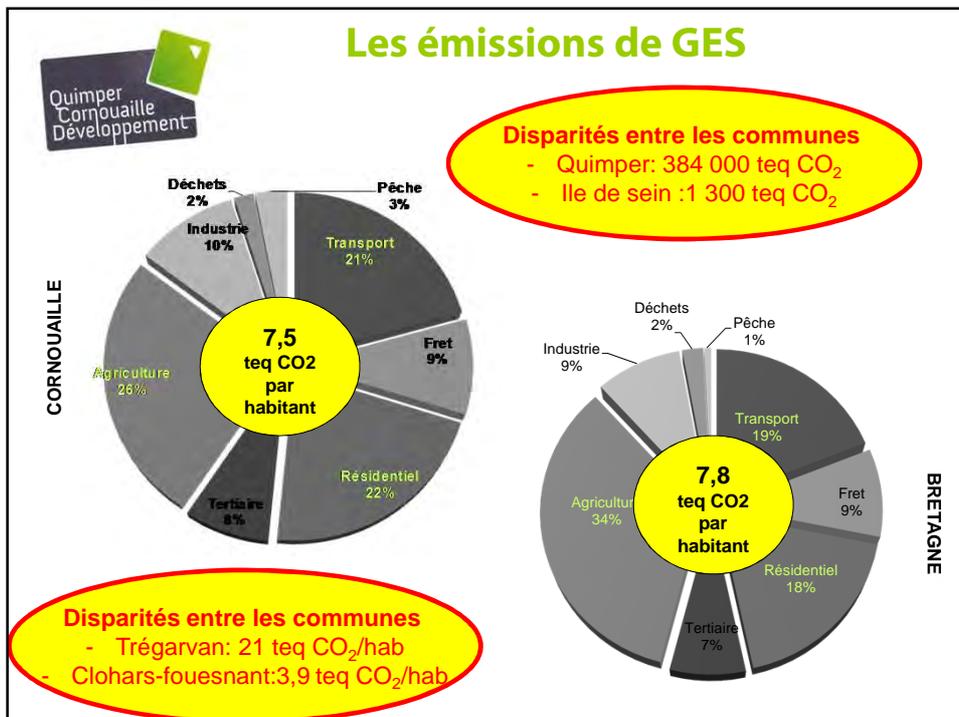
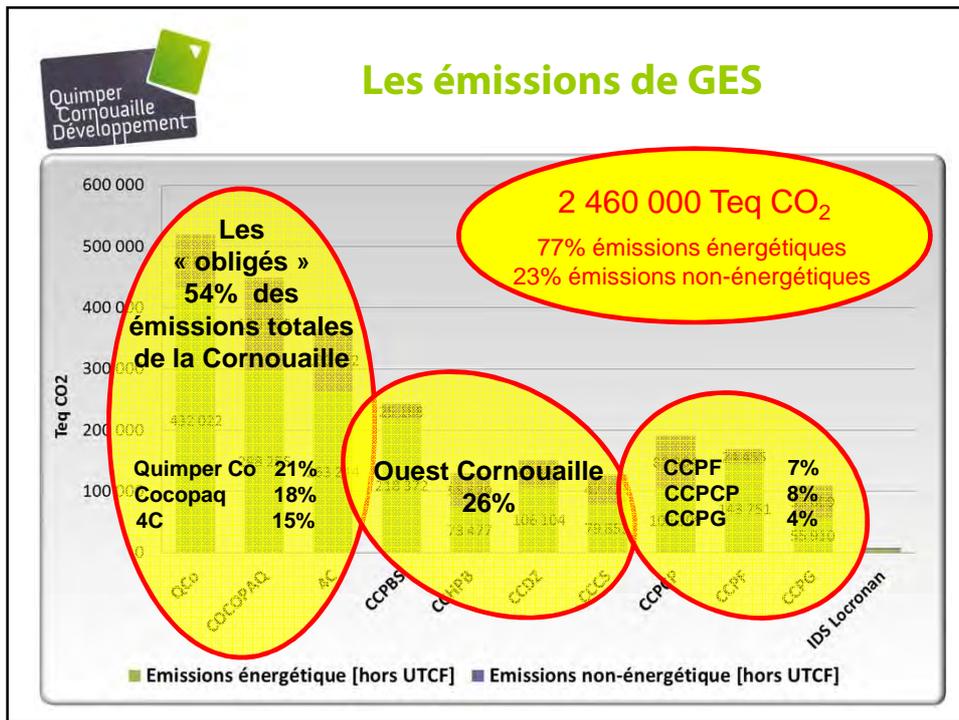
Traduction directe des consommations d'énergie (électricité, fioul, gaz, bois, charbon,...etc) en émissions de GES.

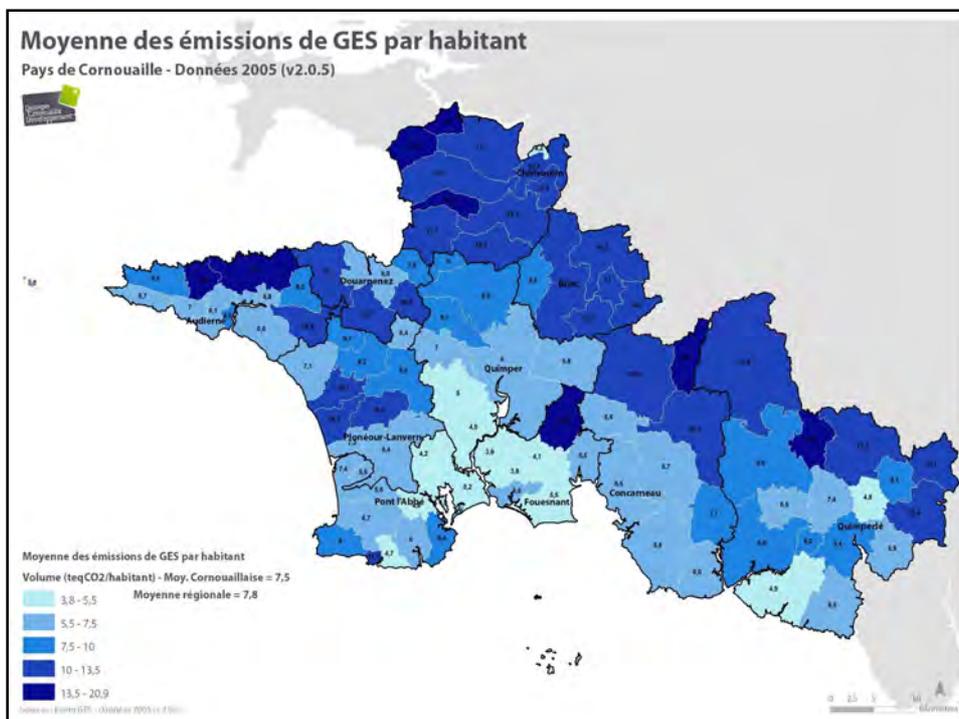
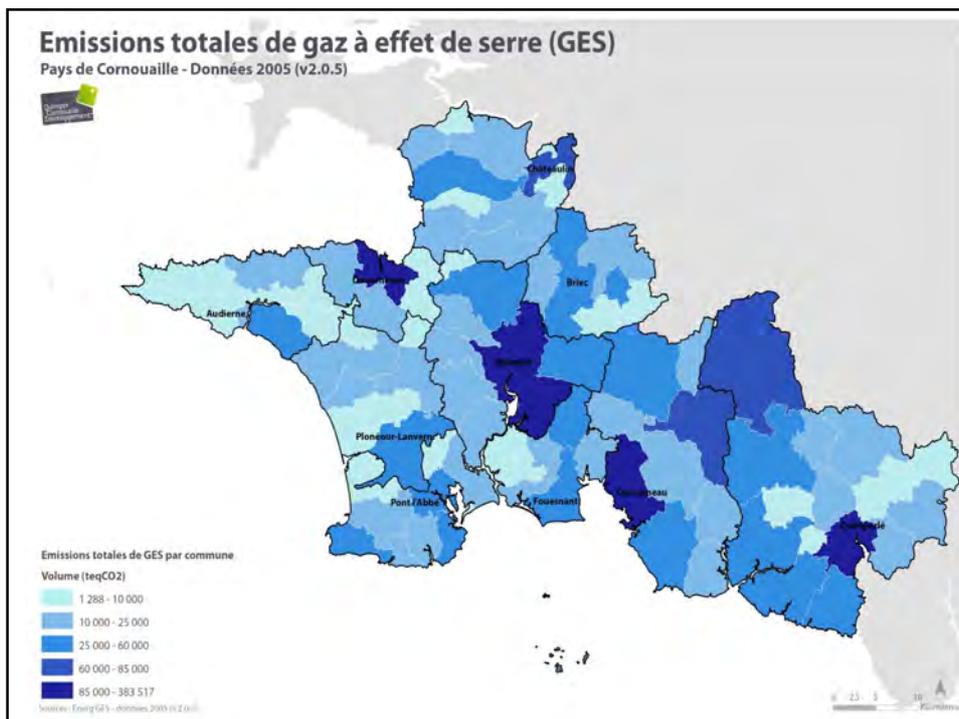
**Emissions non-énergétiques:**

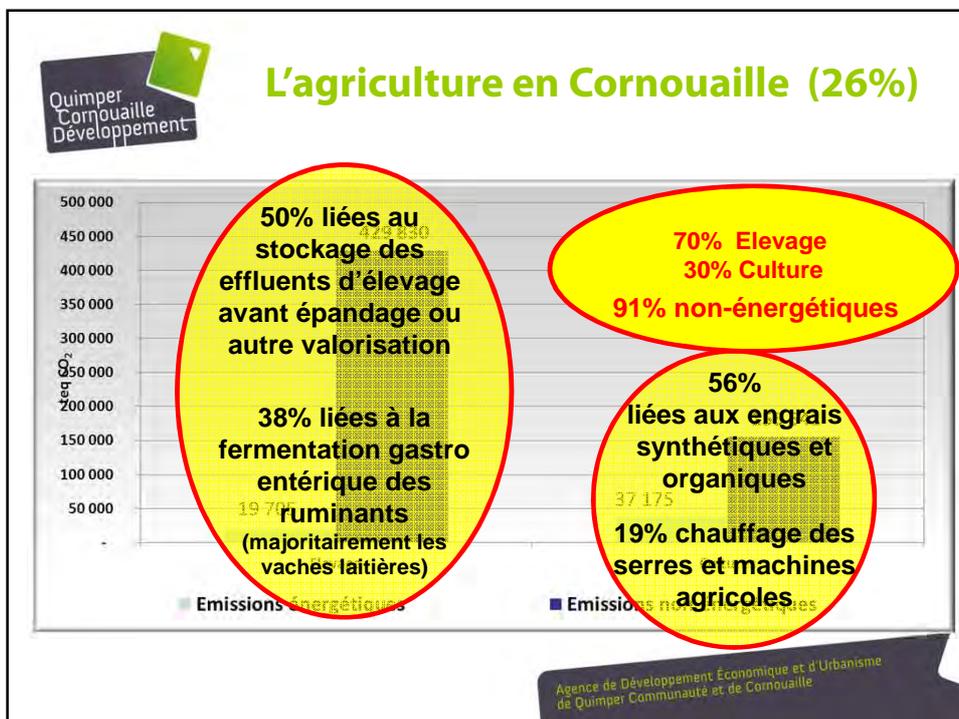
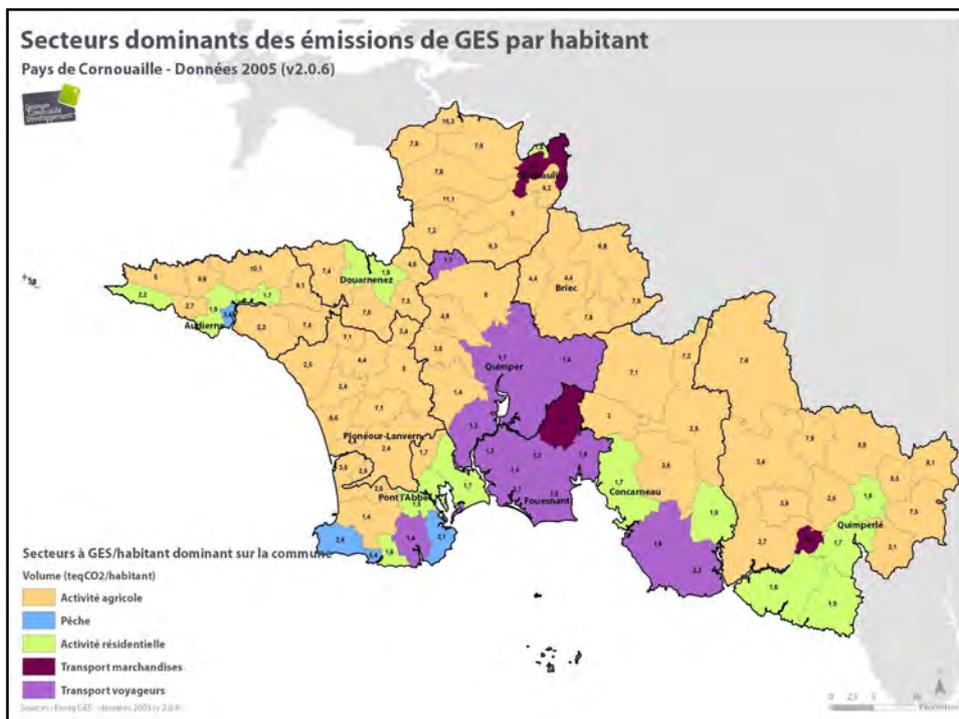
**Ce sont les émissions de gaz à effet de serre qui ne proviennent pas d'une consommation d'énergie:**

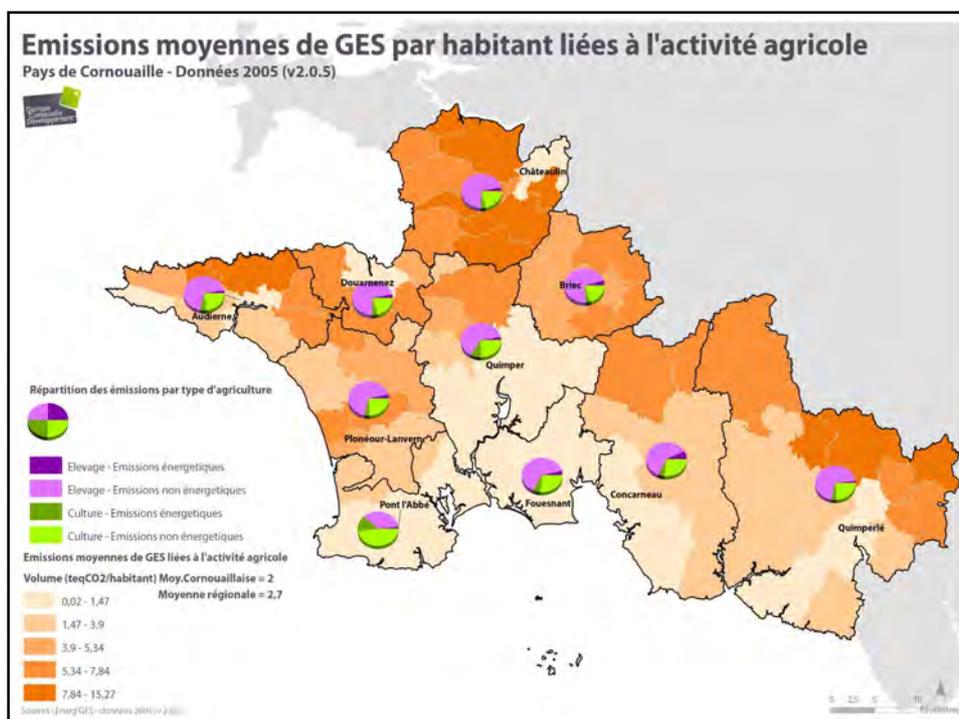
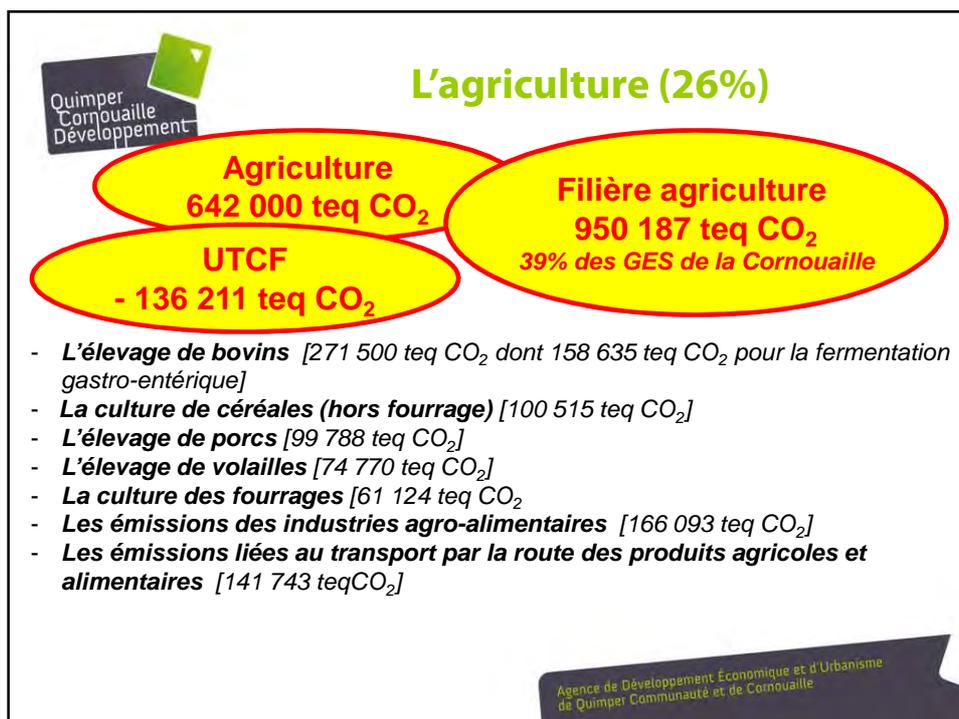
- les fuites d'halogénures (composants des fluides frigorigènes PFCs, HFCs).
- les émissions de méthane (CH<sub>4</sub>)= **élevage**
- les émissions de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) = **l'utilisation des engrais**
- les émissions liées au traitement des déchets= **décomposition des déchets organiques**

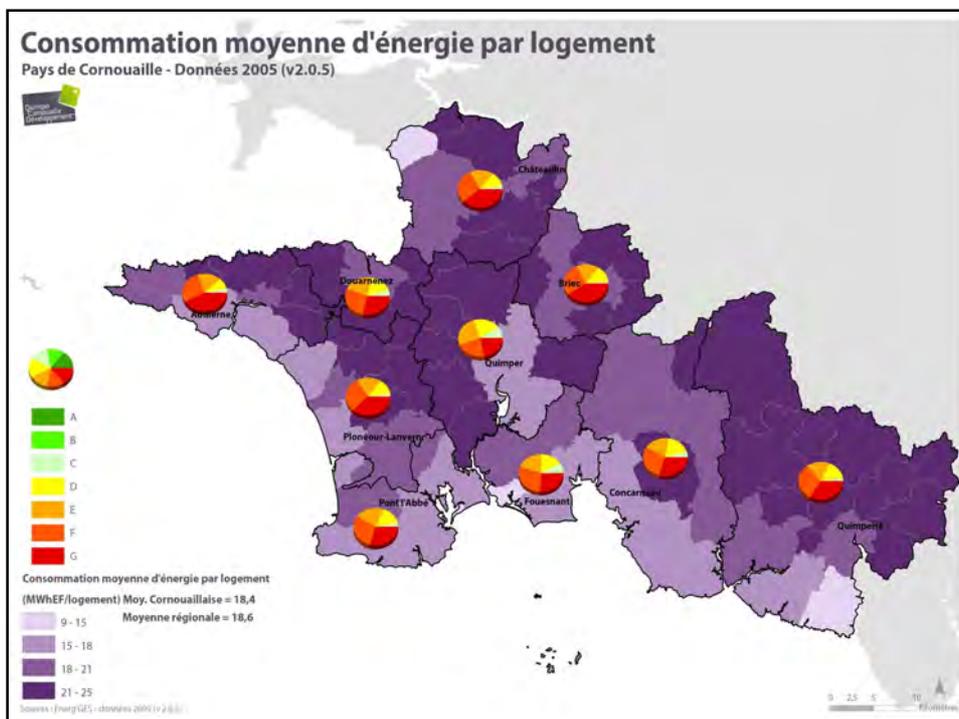
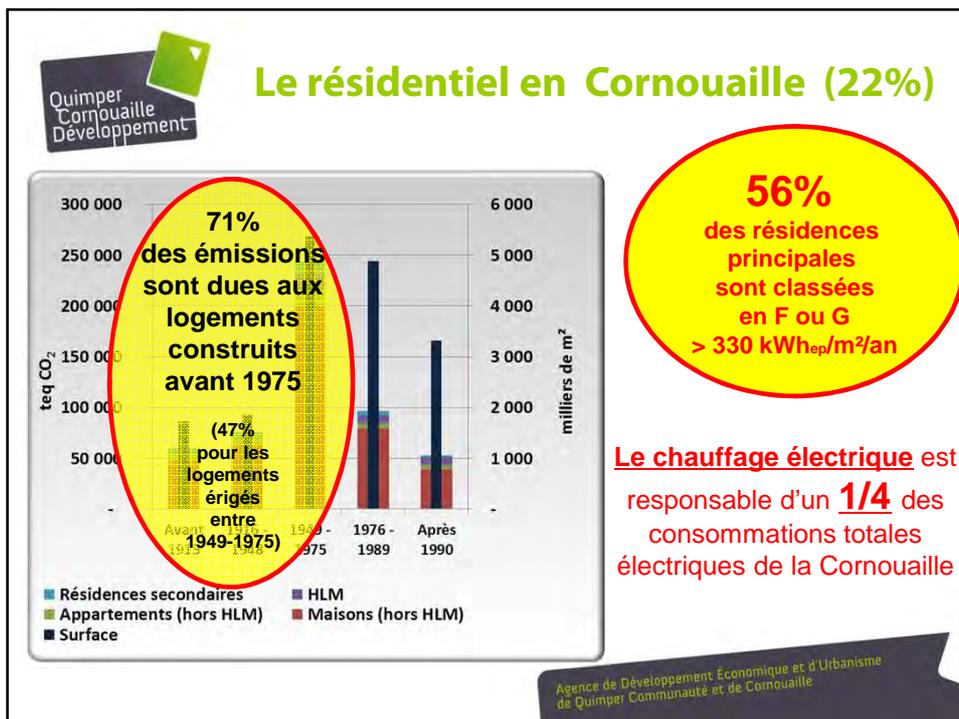
Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

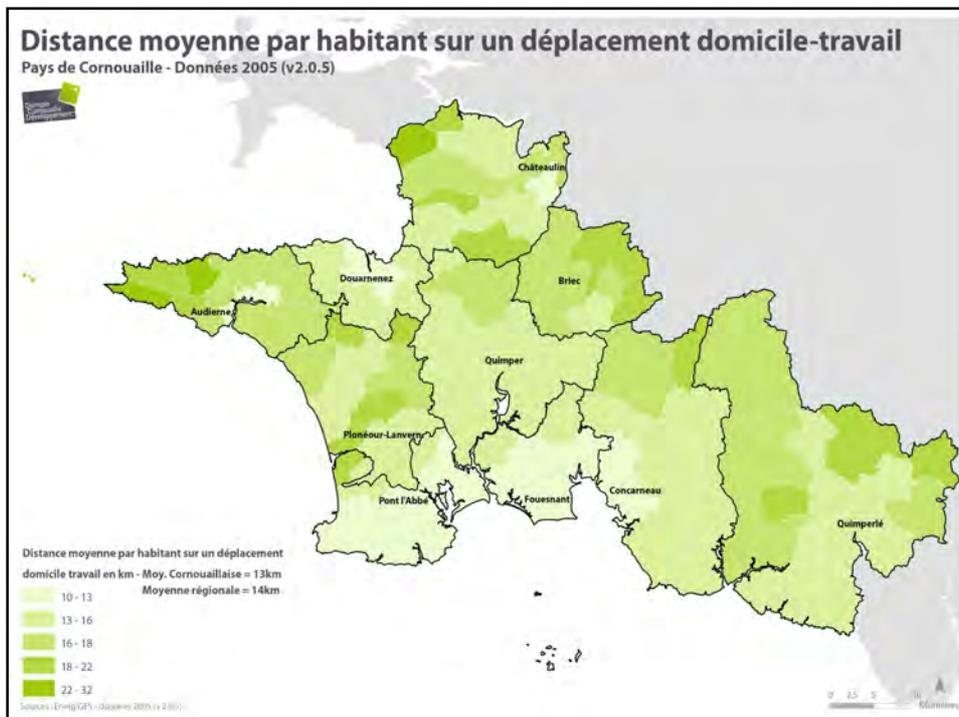
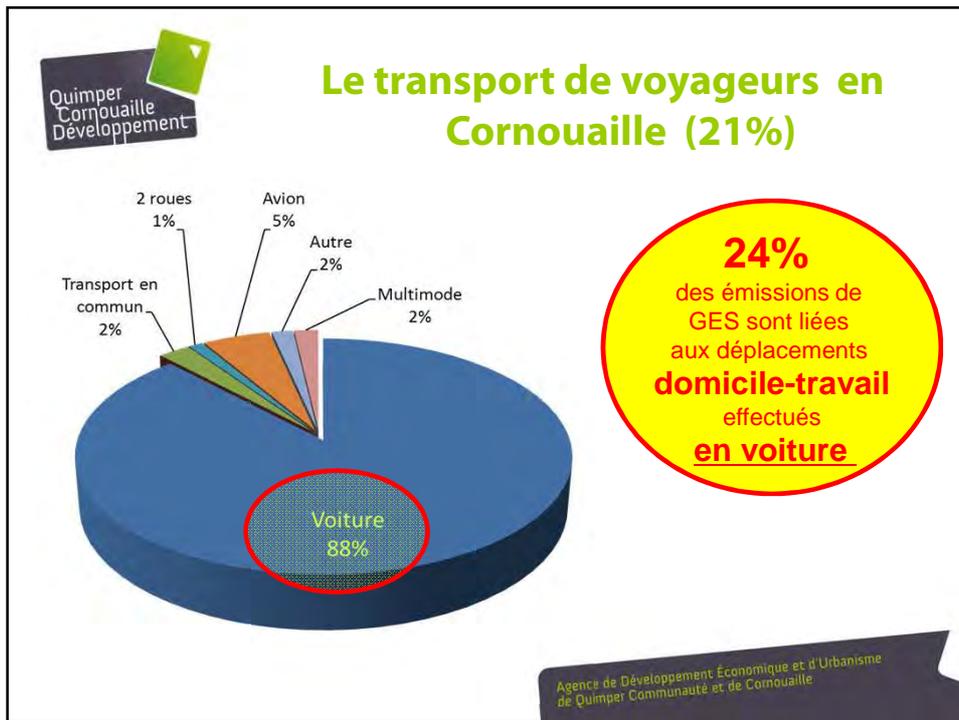














## Conclusions

**Le secteur Bâtiment (Résidentiel + Tertiaire)**  
53% des consommations d'énergie et 30% des émissions de GES

**Le secteur Déplacement (Transport de personnes + Fret)**  
22% des consommations d'énergie et 30% des émissions de GES

**Le secteur Agriculture**  
3% des consommations d'énergie et 26% des émissions de GES

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## Conclusions

- ***l'élevage de bovins***  
[271 500 teq CO<sub>2</sub> dont 158 635 teq CO<sub>2</sub> pour la fermentation gastro-entérique]
- ***les consommations d'énergie dans les logements construits entre 1949 et 1975*** [243 509 teq CO<sub>2</sub>]
- ***les consommations d'énergies des industries agro-alimentaires***  
[154 536 teq CO<sub>2</sub>]
- ***le transport de produits agricoles et alimentaires*** [141 743 teqCO<sub>2</sub>]
- ***les déplacements domicile-travail effectués en voiture*** [122 058 teq CO<sub>2</sub>]
- ***le chauffage des bâtiments tertiaires*** [119 850 teq CO<sub>2</sub>]
- ***la culture du blé tendre*** [100 515 teq CO<sub>2</sub>]
- ***l'élevage de porcs*** [99 788 teq CO<sub>2</sub>]

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



## Les chiffres clés de la production énergétique de la Cornouaille

- **Source des données :**

- Observatoire Régional des Energies et des émissions de Gaz à Effet de Serre [OREGES]
- Données récoltées localement

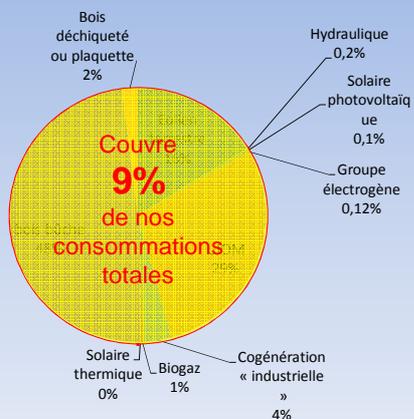
Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille



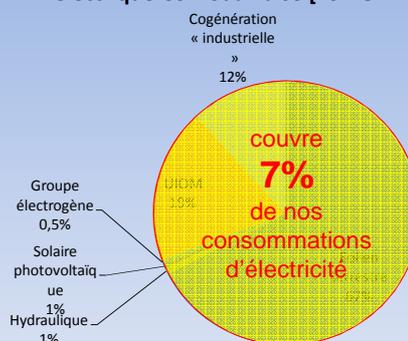
### → Production d'énergie en Cornouaille

**Consommation cornouaillaise 2005 = 9 354 GWh**  
dont  
**Consommation électrique [ef] 2005 = 2 140 GWh**

#### Répartition de la production Cornouaillaise [817 GWh]



#### Répartition de la production électrique Cornouaillaise [197 GWh]





## → Production d'énergie en Cornouaille

Production renouvelable en 2010  $\approx$  669 GWh

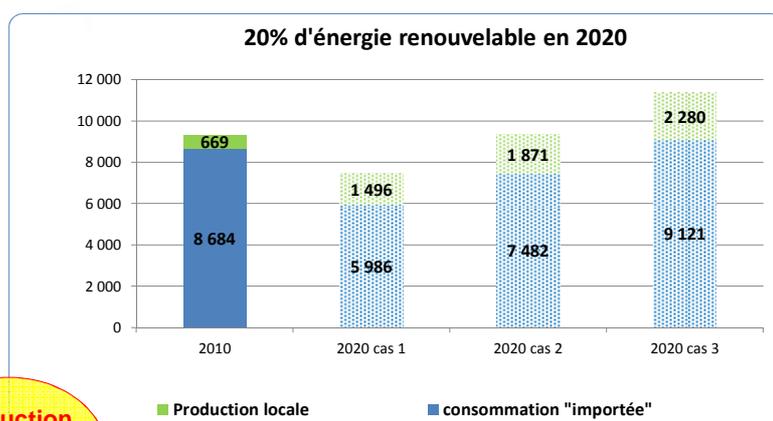
Production supplémentaire d'origine renouvelable en Cornouaille à l'horizon 2020			
Type de source	Production électrique [GWh]	Production thermique [GWh]	Production totale [GWh]
Eolien terrestre	115,0		115,0
Petit éolien	2,0		2,0
Hydraulique	11,1		11,1
Solaire photovoltaïque	35,0		35,0
UIOM	-	30,0	30,0
Méthanisation	13	10,0	23,0
Solaire thermique		10	10,0
bois buche		50	46,5
Bois déchiqueté		15	16,5
Energie Marine	?	?	?
Degrés Bleus	?	?	?
?		?	?
<b>TOTAL</b>	<b>174,1</b>	<b>115</b>	<b>289,1</b>

Production renouvelable à l'horizon 2020  $\approx$  960 GWh

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille



## → Production d'énergie en Cornouaille



**Production envisagée en 2020 960 GWh**

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille



## Actions 2012

- **Animation du Groupe de travail PCET**
- **Finalisation du Profil Climat Energie**
- **Travail sur la vulnérabilité à la suite de la restitution des travaux actuellement en cours.**
- **Organisation d'ateliers de concertation** avec les acteurs locaux ( 2 réunions par thématique : en avril puis en juillet 2012) : 6 thématiques retenues (Habitat et aménagement du territoire / Transport, Agriculture/Pêche, Industrie, Tertiaire, Tourisme)
- **Remise d'un livre blanc aux EPCI du territoire** à l'occasion d'un évènement qui est envisagé fin Octobre 2012 à l'occasion de la semaine de l'énergie.
- **Aide à la réalisation du bilan GES « patrimoine et service »** des EPCI.
- **Poursuite des présentations par EPCI**

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme  
de Quimper Communauté et de Cornouaille